

Un pont sur



LA SOUFFEL



Sommaire

Bulletin municipal

Tiré à 1 100
exemplaires

Responsables de
publication :

Véronique Schaller
Chantal Jacob

Rédaction et diffusion :
Mairies

Impression :
E.S.A.T. "L'ESSOR"

Equipe de rédaction

Dingsheim :

Virginie Adloff,
Geneviève Brudi,
Véronique Schaller
Christian Biller,
Gaston Burger

Griesheim-sur-Souffel :

Carole Bouchard,
Chantal Jacob, Anne
Muller
Alain Barbier,
Christophe Forst,
Nicolas Ginter, René
Wunenburger, Julien
Wurtz

Crédit Photos :

Club Photo 67 ISO,
Alain Barbier, Arno
Moll, Christian Biller,
les associations...

Photos couvertures :

Club Photo 67 ISO

**Les articles signés
n'engagent que
leurs auteurs**

LE MOT DES ÉLUS

Joseph Arenas, Président du Sivom La Souffel.....	3
Gaston Burger, Maire de Dingsheim.....	4
René Wunenburger, Maire de Griesheim-sur-Souffel.....	5

VIE COMMUNALE

Carnet de Dingsheim.....	6
Carnet de Griesheim-sur-Souffel.....	8
Arsene Fritsch.....	9
Les Mairies communiquent.....	10
Ostéopathe à Dingsheim.....	13
Chirurgien-dentiste à Griesheim-sur-Souffel.....	13
Echos du conseil municipal Dingsheim.....	13
Echos du conseil municipal Griesheim-sur-Souffel.....	14
Conseil municipal des jeunes.....	15
Une délégation d'élus Libanais à Dingsheim.....	16
Fête nationale mongole à Griesheim-sur-Souffel.....	17
Cérémonie du 11 novembre.....	18
1 ^{er} baptême républicain à Dingsheim.....	19
IRIS en fête 2018 !.....	19
Fête de la rue de Firminy.....	20
Des élus engagés en visite à l'Assemblée Nationale.....	21
Concerts de Noël.....	21
Le marché de Noël de Dingsheim-Griesheim.....	22
Fête de Noël des aînés.....	24
PLUi Dingsheim.....	26
Nouveaux arrivants Dingsheim.....	27
Les voeux à Griesheim-sur-Souffel.....	28
Amicale et section La Souffel.....	30
Réfection des rues de la Mairie, de l'Eglise et de l'Angle.....	31
Extension de la station d'épuration de Griesheim-sur-Souffel.....	32
GCO, une année riche en rebondissements.....	34
Dossier - Le Nellkopf.....	36
Boulangerie Arbogast.....	37
Obésité chez l'enfant et l'adolescent.....	38
Ligue de Protection des Oiseaux.....	39
Le train des bébés.....	40

VIE ASSOCIATIVE

AS Dingsheim - Griesheim.....	42
ExpeRando Association de randonnées pédestres.....	43
Basket Club Griesheim Dingsheim.....	44
Groupe St-Alain La Souffel.....	46
Club des aînés.....	47
Bibliothèque Intercommunale Dingsheim-Griesheim.....	48

VIE SCOLAIRE

Ecole élémentaire l'Envol.....	49
Ecole maternelle La Passerelle.....	50
Organigramme du Sivom La Souffel.....	51



Joseph Arenas,
Président du Sivom La Souffel

Le mot des élus

La période hivernale est arrivée, avec son cortège de temps froid et humide, affectant le moral et, parfois, la santé. Le 31 décembre, passage vers la nouvelle année est aussi un moment traditionnel pour faire le bilan de l'année écoulée.

Pour le Sivom de La Souffel, l'année qui vient de s'achever a été une année de transition dans un environnement marqué par les incertitudes, pour ne pas dire les inquiétudes, résultant des décisions de l'Etat notamment en matière de fiscalité locale. Le récent congrès annuel des maires s'est fait l'écho de ce climat.

L'organisation intercommunale sous forme d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) est un établissement public de coopération intercommunale qui trouve ses origines légales en 1959. Les communautés de communes en sont les successeurs depuis 1992.

Le Sivom de la Souffel est un contrat de coopération voulu par les trois communes de Dingsheim, Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim voici près de 45 ans (bien avant la création des communautés de communes) pour mutualiser les fonds et les efforts permettant de procéder à des opérations d'investissement qu'une commune aurait eu des difficultés à réaliser seule. Ce processus illustre le proverbe selon lequel «Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin».

Cette mutualisation largement quadragénnaire qui a renforcé nos capacités a été de tout temps source d'initiatives et d'investissements. Equipés depuis longtemps de structures collectives nous nous heurtons aujourd'hui au revers de la médaille d'avoir fait très tôt et très vite. Ces investissements sont devenus, pour certains d'entre eux vieillissants, et ont de plus en plus souvent besoin de bien plus qu'un simple entretien.

Dans le cadre de la bonne gestion des deniers publics qui a toujours été un marqueur pour les équipes d'élus qui se sont succédé depuis près de 45 ans, l'entretien ou le remplacement régulier du patrimoine sivomal est fonction des capacités financières mutualisées. Il n'est pas envisageable de dépenser plus qu'on ne puisse payer ou rembourser. L'endettement des générations futures n'est pas une option dans notre mode de fonctionnement.

Les ressources financières de nos collectivités, en l'absence d'activités d'entreprises sur nos territoires, sont quasiment limitées aux seuls impôts locaux (essentiellement la taxe d'habitation). C'est sur ce point que l'Etat risque de nous jouer un mauvais tour avec une vision de la fiscalité locale.

Plus que jamais, ce qui doit être fait le sera, mais à un rythme adapté à notre capacité réelle, en souhaitant que même les plus exigeants de nos concitoyens comprennent cette situation, parfois hâtivement qualifiée d'inaction.

Dans cet esprit, 2018 a été une année de transition entre les travaux de rénovation de l'école primaire de 2017 et le projet d'agrandissement du dojo qui va démarrer au début de 2019. Cette transition nous a donné un peu de respiration financière qui s'est traduite par une stabilité des contributions des communes qui ont également des besoins importants et nécessaires (notamment voiries).

Cette année a également été marquée une nouvelle fois par les inondations consécutives aux orages de fin mai qui ont durement affecté les sous-sols des écoles, noyant

les locaux de la ludothèque et des scouts. Les ateliers du Sivom situés à Pfulgriesheim (reconnue depuis en situation de catastrophe naturelle) ont également été sévèrement touchés. Vous avez pu voir les photos de certains lieux qui ressemblaient davantage à une cité lacustre qu'à un morceau du Kochersberg.

Ces sinistres ont été déclarés et pris en compte par les assurances. Cependant, il nous reste des sommes à charge et la destruction de la plupart des matériels de l'équipe «Voirie-Espaces verts» a perturbé l'organisation du travail de l'équipe, dont il faut par ailleurs souligner la solidarité et la réactivité lors de ces événements pour rétablir au plus vite les conditions normales de fonctionnement.

Les particuliers ont aussi subi des dégâts et le sujet est devenu un sujet de réflexion important. Tout le bassin de la Souffel (Dingsheim, Griesheim-sur-Souffel) et du Leisbach (Pfulgriesheim) font l'objet avec d'autres bassins du Kochersberg d'études et de réflexions dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

Même si nos collectivités restent des acteurs dans ce dispositif élargi, le sujet dépasse le cadre de nos territoires. Nous apportons notre connaissance du terrain et des risques face à des inondations, qui deviennent récurrentes ces dernières années dans notre région et risquent d'être amplifiées dans le cadre du GCO. Dès que l'occasion s'y prête, les autorités sont sensibilisées à ces risques.

En 2018 nous avons procédé à certains aménagements dans nos structures. Ainsi, le WIFI est accessible sur l'ensemble du centre culturel et la climatisation équipe la plupart des salles. Cela améliore le confort des activités qui s'y déroulent et permet d'accroître les périodes d'utilisation.

Le tissu associatif toujours très dynamique a continué de bénéficier du soutien financier régulier du Sivom. De même, le groupe scolaire a bénéficié d'aides significatives tant en fonctionnement que pour accompagner les projets éducatifs mis en place par les enseignants avec lesquels les rapports sont très constructifs.

Cette année a aussi été celle du départ à la retraite de Bruno Scouart et la relève a été assurée par Richard Lang qui peut compter sur l'appui de Thomas Zipper. Ce dernier va réorienter sa carrière afin de se former et remplacer Richard Lang dont le départ à la retraite est à court terme.

Notre secrétaire du Sivom, Astrid Gass, est de retour après son congé de maternité durant lequel elle a été remplacée «au pied levé» par Sara Saanane, suite à une défaillance du remplaçant initialement pressenti. Remplacement à temps partiel qui a permis d'assurer une continuité du service et dont le contrat a été renouvelé compte tenu des délais nécessaires pour reprendre la situation.

Cette année 2018 a également été marquée par une précarité des effectifs au niveau de l'équipe «Voirie-Espaces verts» (VEV) dans laquelle, en 4 mois, se sont succédés pas moins de 6 personnes pour des raisons diverses et variées. A ce jour un retour à l'équilibre dans les effectifs de l'équipe semble en bonne voie.

Un trombinoscope, mis à jour au 31 décembre, est diffusé (cf page 51 du journal) pour vous permettre de connaître, ou de reconnaître, les agents du Sivom qui remplissent leur mission dans des conditions parfois difficiles, au service de la collectivité et non des particuliers, ce que certains semblent malheureusement régulièrement oublier.

Bonne année et bonne continuation à toutes et à tous.

Le mot des élus

Gaston Burger,
Maire de Dingsheim



Nous vivons actuellement une période où les relations entre les humains paraissent de plus en plus superficielles et tendues. Est-ce lié aux évolutions de notre société qui se dessinent ou à une indifférence rampante entre les humains qui s'installe ? Par le passé ce constat était fait principalement dans les grandes villes, mais aujourd'hui même nos communes sont touchées. Aussi, j'espère que nous arriverons à maintenir notre qualité de vie en continuant à cultiver notre art du vivre ensemble et surtout notre esprit de solidarité. Il suffit d'un peu de volonté et de beaucoup de courage. J'ai en mémoire l'un ou l'autre exemple malheureux où un dialogue entre les parties aurait pu détendre une situation ou un simple encouragement en améliorer une autre. Ainsi, concernant l'urbanisme, un échange entre voisins aurait pu apaiser les esprits en trouvant ensemble une solution alternative.

Ce constat vaut aussi pour les pompiers à Dingsheim. Vous avez été plusieurs à avoir observé le passage de deux équipes proposant chacune un calendrier 2019. La seconde dénigrant la première, en arguant que ceux qui sont passés avant ne sont pas des vrais pompiers. En tant que maire de Dingsheim je ne peux que déplorer de tels agissements.

Aujourd'hui, il existe sur notre territoire deux amicales dont la plus ancienne date de 1932. Cette dernière est très présente sur notre commune y compris en dehors de la partie opérationnelle, que ce soit avec la réserve communale ou en animant régulièrement la cérémonie du 11 novembre.

J'appelle de mes vœux que ces amicales se coordonnent et surtout que l'une arrête de discriminer l'autre car cela dessert l'image des pompiers qui ont encore été mis à rude épreuve ces dernières semaines et dont nous avons grandement besoin au quotidien.

Mon objectif est de faire comprendre que nous vivons dans des communes où le moteur reste notre tissu associatif. Il est à la fois riche et diversifié, mais surtout il contribue à l'animation de notre territoire. Tout comme nos commerçants et artisans qui participent à la vie de nos communes et qu'il convient de soutenir sous une forme ou une autre.

Alors, je vous encourage à vous intéresser aux activités qui sont proposées et, le cas échéant, à rejoindre nos associations en tant que membre ou responsable. Une fois le premier pas franchi, vous y trouverez plaisir et satisfaction. En outre, en participant aux manifestations organisées dans nos communes vous encouragez ainsi l'animation de nos villages.

Après avoir partagé avec vous mes réflexions sur le fonctionnement de notre communauté villageoise, je souhaite aborder les dossiers qui nous préoccupent en commençant par la fin du contrat Numéricable et l'arrivée de Rosace. Sur ce sujet beaucoup d'informations, pour certaines contradictoires, ont déjà été diffusées. Devant l'absence de réponse de Numéricable, nous avons choisi d'engager la commune dans l'ère de la fibre optique en optant pour le réseau d'initiative public proposé par la Région Grand Est (ROSACE).

Et, depuis plus d'un an l'implication de la collectivité, soutenue par la forte mobilisation des clients SFR/Numéricable, aura permis de faire reporter au 30 juin 2019 la coupure des services sur le réseau câblé. Je fonde l'espoir que d'ici là tous les clients auront choisi leur opérateur et surtout eu matériellement le temps d'opérer le basculement vers le réseau fibre optique tout en solutionnant les éventuels aléas techniques.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, nous arrivons à la synthèse de la concertation lancée ce printemps. Vous trouverez de plus amples détails dans l'article sur le même sujet. En résumé, nous allons suivre les recommandations des services de l'Etat et du SCOTERS qui prévoit sur notre secteur une extension urbaine sur la zone en face du collège située entre Griesheim et Pfulgriesheim. Nous travaillerons également sur le traitement «des dents creuses» localisées sur notre commune. Par ailleurs, je rappelle que les extensions urbaines sont définies en concertation avec les deux autres communes du Sivom dans un souci de bonne coordination afin d'éviter la saturation des équipements collectifs, mais en les maintenant à un seuil acceptable.

Sur le plan des travaux, différents petits chantiers ont été réalisés en 2018 dans la commune, le plus visible a été le renouvellement des luminaires à vapeur de mercure dont les plus anciens avaient près de 50 ans. Ils ont été remplacés par des luminaires à led qui améliorent l'éclairage tout en permettant des économies d'énergie.

Le SDEA, également en charge de la mise en œuvre de la politique GEMAPI, va procéder courant février au nettoyage de la Souffel. Il posera également une nouvelle canalisation dans la rue du Stade permettant le renforcement du réseau actuel ainsi que le raccordement des communes de l'arrière Kochersberg à notre nouvelle station d'épuration située à Griesheim.

En 2019 auront lieu de grands travaux dans la commune en commençant par la rénovation de la rue de la Chaîne et de la rue Haute, puis la mise en place d'un gravillonnage sur les principaux axes de la commune afin de prolonger la durée de vie des chaussées. Il s'agit des rues de Mittelhausbergen, Le Corbusier, Modulor et Musaubach. Je demande aux riverains comme aux usagers d'avoir de la compréhension vis-à-vis des dérangements occasionnés durant ces travaux. Marcel Fritsch, conjointement avec le bureau d'études, suivra au plus près le déroulement des opérations. A travers ces quelques lignes complétées avec les informations que vous allez découvrir dans ce journal, je pense que vous aurez compris que la vie d'une commune n'est pas un long fleuve tranquille. Mais que souvent des relations humaines sereines peuvent rendre la vie plus agréable pour le secrétariat et les élus.

Je termine en vous adressant, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et surtout de santé en cette nouvelle année 2019.



René Wunenburger,
Maire de Griesheim-sur-Souffel

L'année 2018 aura été riche en événements de tous ordres pour nos villages.

Pour Griesheim, l'année écoulée restera dans les mémoires comme celle des gros chantiers. Je ne veux pas

parler des travaux de fouilles archéologiques liées au projet de GCO, ni aux premiers travaux de terrassements, certes spectaculaires, entamés par le concessionnaire Vinci, alors même que le bien fondé du projet peut encore être remis en cause par les décisions de justice à venir, tant au niveau du Tribunal Administratif que du Conseil d'Etat.

Au moment où paraît ce bulletin, la situation est, à ce titre, totalement ubuesque : les travaux du tronçon central ont été validés par le Tribunal Administratif, qui pourtant a fait suspendre aussi bien les travaux du viaduc de Kolbsheim, que ceux de l'échangeur avec l'A4, à Vendenheim.

En clair aujourd'hui, le GCO ne dispose plus d'accès au Nord, ni de viaduc au Sud, et les travaux continuent sur le tronçon central comme si de rien n'était. Cherchez l'erreur !

En fait, les importants chantiers griesheimois dont il est question dans mon propos sont :

1. D'une part, les travaux d'extension de la station d'épuration des eaux usées, dans le but d'en doubler la capacité de traitement. La partie gros œuvre est d'ores et déjà achevée, et se poursuivra en 2019 par la pose des équipements mécaniques et électriques. Le sujet est d'ailleurs traité dans les pages du présent bulletin auquel le lecteur pourra se référer. Ces travaux seront accompagnés par la pose d'un gros collecteur d'assainissement dans la rue du Stade à Dingsheim, au courant de l'été prochain, afin de perturber le moins possible la desserte des écoles maternelle et élémentaire.
2. D'autre part, les travaux de réaménagement du cœur historique du village, avec le réaménagement des rues de l'Angle, de l'Eglise et de la Mairie, comprenant :
 - La rénovation du réseau d'eau potable et du réseau de collecte des eaux pluviales,
 - La mise en souterrain des réseaux secs (électricité, vidéo, éclairage public et téléphone),
 - Les aménagements de la chaussée, des trottoirs et des places de stationnement,

Là aussi, je vous invite à consulter l'article consacré à ce sujet, dans les pages du présent bulletin.

A noter que ce chantier a été accompagné :

- D'une part, de travaux de réfection de la chaussée dans plusieurs rues du village (rues des Prés, de la Houblonnière, Baudelaire, etc.)
- D'autre part, du déploiement de poubelles supplémentaires équipées de sachets destinés à recueillir les déjections de nos amis à quatre pattes. Merci aux propriétaires de chiens de bien vouloir utiliser ces nouveaux équipements et de ne pas jeter les sachets, ni dans les bacs à fleurs ou les espaces verts, ni sur les trottoirs.

Au chapitre des projets pour la nouvelle année à venir, nous retiendrons essentiellement les points suivants :

1. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sera arrêté dans les prochaines semaines et devrait être soumis à enquête publique au courant de l'année 2019, pour une approbation par la Communauté de communes en fin d'année. L'unique zone d'urbanisation future des trois villages du SIVOM se situe sur le secteur du Kleinfeld en face du collège, entre Griesheim et Pfulgriesheim. Une réunion d'information sera bien entendu organisée à ce sujet dans les prochains mois.
2. En 1989, la commune de Griesheim, à l'instar de sa voisine Dingsheim l'année précédente, avait signé un contrat de concession pour une durée de trente ans avec la société Est Vidéo Communication (EVC), reprise dans l'intervalle par le groupe SFR/Numéricable. Ce contrat arrive à échéance à la fin de cette année et se pose donc la question soit de son renouvellement avec l'actuel concessionnaire (câble et potentiellement fibre), soit du choix d'un autre opérateur dans le cadre du déploiement de la fibre par la société ROSACE mandatée par la Région Grand-Est. Des discussions à ce sujet viennent d'être engagées, et vous serez bien évidemment tenus informés des différentes possibilités qui s'offrent à vous.
3. Le projet d'aménagement du jardin du presbytère en «jardin de la fraternité» devrait également se concrétiser au courant de l'année à venir grâce à la mobilisation de toutes les bonnes volontés, en particulier à l'occasion de la 8^{ème} édition de notre traditionnelle journée citoyenne programmée le samedi 25 mai prochain.

Au chapitre des rendez-vous citoyens de l'année 2019, il m'appartient enfin de vous inviter au nom de notre députée Martine Wonner, à participer au Grand Débat National voulu par le Président de la République, entre les mois de janvier et mars 2019.

Ce débat se concentrera sur quatre thèmes : la transition écologique, la fiscalité, l'organisation de l'Etat et la démocratie/citoyenneté. Les modalités pratiques de ce débat, à l'échelle locale, vous seront communiquées prochainement.

Il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente année 2019.



CARNET DE DINGSHEIM

NAISSANCES

25.01.2018 *Arthur Igel*
6C, rue Kobler

06.03.2018 *Mahé Le Nay*
9, rue de l'Angle

06.03.2018 *Louenn Le Nay*
9, rue de l'Angle

11.04.2018 *Lise Gaschy*
21, rue Firminy

05.05.2018 *Samuel Amar*
4B, rue Principale

14.06.2018 *Manon Gruttman*
10c, rue du Charron

31.08.2018 *Kiyan Khettabi*
6, rue de Mittelhausbergen

14.08.2018 *Mia Boigné*
7, rue du Musaubach

17.11.2018 *Antoine Erbs*
3, impasse du Houblon

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

23 août 2018 *Christian Speicher et Caroline Girondel*
34, rue Modulor

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés

DÉCÈS

16.06.2018 *François Heim - 23.03.1935*
36, rue du Modulor

14.07.2018 *Arsène Fritsch - 18.02.1949*
10, rue du Charron

22.07.2018 *Marie Wohlfrom - 06.05.1925*
9, rue de l'angle

02.08.2018 *Marie-Rose Grasser-Steck - 25.08.1932*
14, rue de Strasbourg

03.08.2018 *Jeanne Gastinger - 14.11.1931*
anciennement rue Le Corbusier

06.09.2018 *Geneviève Alonso Matilla - 15.05.1966*
14, rue du Charron

08.10.2018 *Gertrude Feist - 05.04.1939*
2, rue Rézé

19.10.2018 *Jean-Paul Recht - 21.04.1937*
15, rue de la Chaîne

27.10.2018 *Marlène Brucker - 31.03.1939*
anciennement rue du Charron

07.12.2018 *Irène Lux - 30.01.1932*
1, rue Kobler

Aux familles en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

ANNIVERSAIRES

93 ans

25.12.1925 *Horst Jurkow*

92 ans

31.12.1926 *Mariette Weyhaubt*

90 ans

15.11.1928 *Marie-Hélène Haug*

91 ans

21.07.1927 *Bernard Amblard*

27.07.1927 *Charles Klein*

12.12.1927 *Marguerite Amblard*

80 ans

24.07.1938 *Adam Jeanne*

13.08.1938 *Heim Anne-Marie*

24.09.1938 *De Hatten Gérard*

13.10.1938 *Tardivaud Pierre*

22.11.1938 *Adloff Christiane*

10.12.1938 *Boehler Georgette*

23.12.1938 *Bloch Claude*

Longue vie et bonne santé à nos chers concitoyens



Vie communale

GÉRARD DE HATTEN



CHRISTIANE ADLOFF



PIERRE TARDIVAUD



MARGUERITE AMBLARD



CLAUDE BLOCH



GEORGETTE BOEHLER





CARNET DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

NAISSANCES

26. 11.2017 *Jules Zimmer*
11, rue Principale
- 11.12.2017 *Mira Aslan*
4b, route de Pfulgriesheim
- 24.12.2017 *Manon Klein*
21, rue du Mal Leclerc
- 29.07.2018 *Ethan Gaillard*
1, rue du Gymnase
- 09.08.2018 *Charline Bonnair*
3, impasse des Peupliers
- 17.08.2018 *Olivia Monnin*
17, rue Jacques Prévert
- 05.09.2018 *Angelina Müller*
6, rue du Mal Leclerc
- 19.10.2018 *Ugo Ammel*
3, rue de l'Ecole
- 19.10. 2018 *Gabin Ammel*
3, rue de l'Ecole
- 21.10.2018 *Margaux Guth Grosse*
5a, rue de l'Ecole
- 12.12.2018 *Dijwar Tastekin*
1c, rue du Mal Leclerc
- 30.10.2018 *Antoine Creplet*
1, impasse des Peupliers
- 03.11.2018 *Alessio Mitsch*
1, rue du Mal Leclerc
- 06.12.2018 *Armand Lechner*
3, rue de l'Ecole

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

- 17.08.2018 *Thomas Hertenstein et Aline Peterlin*
1, rue Simone Veil
- 20.10.2018 *Guillaume Peter et Ambre Arnould*
23, rue du Mal Leclerc
- 22.12.2018 *Sébastien Gehl - Lydie Figueras*
10, rue du Mal Leclerc

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés

DÉCÈS

- 04.11.2018 *Lucienne Thomann - 02.11.1925*
11, route de Pfulgriesheim
- 24.07.2018 *José De Olivera Pinto - 25.01.1960*
13, impasse des Primevères
- 23.08.2018 *Josiane Heim - 08.05.1954*
4, rue Principale
- 08.09.2018 *François Bojda - 11.10.1940*
3, rue Paul Verlaine
- 31.10.2018 *Jean-Claude Wiss - 28.04.1946*
7, rue de la Mairie
- 05.12.2018 *Marceline Zimmermann - 13.10.1940*
- 10.12.2018 *André Novack - 26.09.1948*
17 rue du Noyer
- 10.12.2018 *Virginie Estreicher - 17.11.1981*
9 a, rue Principale

Aux familles en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

ANNIVERSAIRES

97 ans

- 24.12.1921 *Emma Werler*
8, route de Pfulgriesheim

95ans

- 04.11.1923 *Jacqueline Hilaire*
35, rue Charles Baudelaire

91 ans

- 06.12.1927 *Marie Ginsz*
3, rue Principale

85 ans

- 16.08.1933 *Charles Hausauer*
10, rue Mozart

80 ans

- 24.09.1938 *Edith Mollot*
24, rue de la Houblonnière
- 06.10.1938 *Charles Mengus*
24, place du Mal Lyautey
- 16.12.1938 *André Klein*
8, rue de la Mairie

Longue vie et bonne santé à nos chers concitoyens



ANDRÉ KLEIN



MARIE GINSZ



JACQUELINE HILAIRE

ARSENE FRITSCH



Arsène nous a quittés subitement ce 14 juillet à l'âge de 69 ans, en laissant un grand vide autour de lui.

Un sourire, un regard franc et une poignée de main volontaire : Arsène Fritsch laisse le souvenir d'un homme profondément amical, dont la simplicité allait de pair avec la sympathie qu'il s'attirait spontanément.

Et il ne fallait pas longtemps à ses interlocuteurs pour rire et sourire avec lui et plus encore si c'était au cours d'un moment convivial entre amis qu'il appréciait tant.

Plein d'humour, aimant toujours raconter une blague, Arsène était connu dans tout le Kochersberg. Il était guidé par l'esprit de servir dans l'intérêt de la collectivité et du bien commun, avec altruisme, dans la probité et sans recherche de gloire et de reconnaissance personnelle. Ses nombreux amis et connaissances qui l'ont côtoyé durant ces 40 années se souviennent de lui « *Il était toujours actif et disponible, c'était une aide précieuse* ».

Il a démarré sa vie associative en intégrant le corps des sapeurs-pompiers de Dingsheim. Mais avec sa gentillesse, sa disponibilité et surtout son savoir-faire, il a très vite été happé par bon nombre d'associations, même au-delà de notre sphère locale. Passionné par la décoration, il a été l'un des membres fondateurs de l'équipe de décoration qui œuvre à embellir la mairie et à égayer les entrées du village qu'il aimait tant et qu'il servait sans relâche ; il a été aussi durant de nombreuses années conseiller municipal.

Arsène était toujours prêt à relever les manches et à donner un coup de main, se gardant des querelles et des guerres de clocher pour préserver la bonne entente avec tout le monde.

Il n'aurait pas aimé cette mise en avant, tant il tenait à rester humble et discret.

Nous n'aurons plus l'occasion de le voir et d'échanger avec lui à l'entrée du village près de son jardin où il aimait passer du temps.

Avec Arsène nous avons perdu un être cher, un conjoint, un parent, un ami, un collègue, un voisin, un concitoyen. Il passait d'un rôle à un autre en capitalisant sur chacune des valeurs.

Son talent nous manquera. Son immense gentillesse, sa disponibilité de tous les instants laissent déjà un grand vide.

Arsène tu resteras à jamais dans nos cœurs et notre modèle à suivre !



LES MAIRIES COMMUNIQUENT

RÉCEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Dingsheim

Un verre de l'amitié sera offert à tous les nouveaux arrivants dans la commune **jeudi 17 janvier 2019 au centre culturel La Souffel**.

Seront également mis à l'honneur les participants aux concours de fleurissement et décorations de Noël pour l'année 2018.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Tous les nouveaux habitants sont priés de venir s'inscrire en mairie aux heures d'ouverture.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

En vue des prochaines élections européennes, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au **31 mars 2019**.

BIEN VIVRE ENSEMBLE !

CHIENS : LES BONS RÉFLEXES

Dingsheim

Merci à toutes les personnes qui depuis un an utilisent les installations mises en place par la municipalité pour éviter les désagréments occasionnés par nos amis les chiens !

Les sachets canins sont à disposition dans les points de distribution suivants :

- au centre commercial
- au tennis couvert
- devant la mairie.

Vous pourrez déposer les sachets dans l'une des nombreuses poubelles installées aux quatre coins de Dingsheim !

Griesheim-sur-Souffel

De nouvelles bornes de propreté (poubelles munies de distributeur de sachets canins) ont été installées sur le ban de Griesheim.

Celles-ci devraient permettre d'éviter les déjections canines sur les trottoirs et les espaces verts.

Nous vous rappelons que nos équipes techniques entretiennent ces espaces. En respectant la propreté, c'est respecter le travail de nos ouvriers.

Comme le dit si bien le slogan : « *Ramasser ce n'est pas s'abaisser.* »

Notre cadre de vie sera reconnaissant.

STATIONNEMENT

Les bonnes conduites du stationnement :

- Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.
- Pensez aux piétons, aux poussettes, qui trop souvent doivent éviter des automobiles mal stationnées et se mettre en danger

ECLAIRAGE DES VÉLOS

En cette période hivernale, nous vous rappelons l'importance d'être vu lorsque vous circulez à vélo.

En particulier, veillez à disposer d'un éclairage en état de marche. Équipez-vous d'un gilet réfléchissant, en particulier lorsque vous circulez de nuit.

Et rappelez-vous : ce n'est pas parce que vous voyez les autres usagers de la route, que ceux-ci vous voient également !

LE DÉNEIGEMENT

Pendant la période hivernale, l'équipe du Sivom veille à la viabilité hivernale des voies publiques pour assurer une sécurité optimale tout en préservant l'environnement.

Mais le déneigement des trottoirs est à la charge des locataires et propriétaires.

Afin de préserver la sécurité de tous, il faut veiller à déneiger vos trottoirs et à sabler pour éviter les glissades.

Pensez aussi à vos voisins âgés qui ne pourraient pas se charger de cette tâche. Ils vous en seront reconnaissants

SIGNALER UN LAMPADAIRE PUBLIC DÉFECTUEUX

Il peut arriver que l'éclairage public de votre quartier ne fonctionne pas. Que faire ?

Il suffit de signaler en mairie le lampadaire défectueux, il sera nécessaire de préciser l'endroit exact et de relever le numéro figurant sur le mât du lampadaire (le numéro se compose des lettres EP suivies de plusieurs chiffres).

SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ

Durant les mois d'hiver, pensez à vos voisins âgés ou handicapés !

En effet, l'isolement des personnes âgées ou handicapées représente un facteur aggravant en cette période. Le manque d'autonomie ne leur permet pas un lien fréquent avec le monde extérieur. C'est pourquoi, il est important de s'assurer que ses voisins sont aidés et soutenus dans leur vie quotidienne. On peut prendre régulièrement de leurs nouvelles, et cela même en l'absence d'une demande de leur part !



QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX

- Vous envisagez de construire, transformer votre maison ou modifier votre clôture ?
- Vous souhaitez créer une piscine dans votre jardin ou simplement installer un abri de jardin ?

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toitures) : DP
Auvant, préau
• < 5m² : aucune formalité
• < 20m² : DP
• > 20m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation
• < 5m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES PARABOLE VELUX
DP

GARAGE
• < 5m² : aucune formalité
• < 20m² : DP
• > 20m² : PC

FACADE RAVALEMENT
DP

CREATION FENETRE
DP

CABANE BOIS OU BETON
• < 5m² : aucune formalité
• < 20m² : DP
• > 20m² : PC

PORTAIL
DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VERANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5m² : aucune formalité
• < 20m² : DP
• > 20m² : PC

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAN PIED (BETON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelque soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m² : PC

PISCINE
• < 10 m² : non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100m² ouverte : DP
• < 100m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

Les imprimés sont téléchargeables sur Service-Public.fr

La plupart de ces projets sont soumis à autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire). Le site internet www.service-public.fr vous guide dans vos démarches.

Pour rappel, toute construction, modification ou adjonction réalisée sans autorisation, vous expose à des sanctions pénales, civiles et/ou fiscales.

Construire certains ouvrages sans déclaration de travaux constitue une infraction au Code de l'urbanisme. Un agent de l'État ou un agent de police peut dès lors constater l'infraction en déposant un procès-verbal et demander auprès du tribunal de grande instance :

- l'arrêt des travaux : toutes les mesures peuvent être prises dans ce sens - saisie du matériel de chantier par exemple ;
- une démolition de la construction ;
- ou une mise aux normes des travaux (article L. 480-14 du Code de l'urbanisme).

Si toutefois vous avez réalisé des travaux sans autorisation, nous vous encourageons à régulariser ces derniers très rapidement.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter votre mairie.

DÉFIBRILLATEURS

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision.

Afin que l'appareil soit toujours en état de marche, évitez de jouer avec celui-ci, lorsque le boîtier est mal refermé cela peut nuire gravement à son utilisation.

En cas d'utilisation, merci de le signaler en mairie afin que l'appareil soit vérifié.

ROSACE

Depuis près d'un an et en raison de la situation particulière de notre commune liée à la fin de la concession communale trentenaire du réseau câblé, la mairie vous informe et vous communique le maximum d'éléments dont elle dispose, au fur et à mesure, pour vous accompagner dans cette transition technologique.

De nouveaux éléments sont intervenus il y a quelques jours, ce qui nous amène à faire le point sur l'état d'avancement du déploiement de la fibre par Rosace et l'arrêt de l'exploitation du réseau câblé par SFR/Numéricable.

I. Point sur le déploiement de la fibre à Dingsheim au 15 novembre

Rosace continuera la réalisation des pré-raccordements pour lesquels les rendez-vous ont été pris ou terminera les travaux chez les particuliers qui sont toujours en instance à la suite d'une gaine bouchée, une fois cette contrainte levée.

Mais pour tous les pré-raccordements en instance dont les RDV n'ont pas été pris ou n'ont pas été honorés, Rosace vous demande désormais de suivre la procédure comme un nouveau client en choisissant une offre parmi les opérateurs figurant sur le site

<https://www.rosacefibre.fr/communes/dingsheim>.

En effet, depuis le 15 novembre le réseau Rosace est ouvert commercialement sur notre commune.

Rosace précise également que dans tous les cas le raccordement est gratuit et le restera dans le futur pour le souscripteur, hors travaux de terrassement en cas de gaines bloquées sur les terrains privés.



Nous vous rappelons que la fibre via Rosace est un réseau d'initiative publique avec l'obligation de raccorder tout logement qui en ferait la demande via un opérateur et de permettre également à tout opérateur commercial qui le souhaite d'utiliser le réseau fibré.

Rosace distribuera dans les boîtes aux lettres, dans les tous prochains jours, une information détaillée sur les différentes situations pouvant se présenter.

II. Information sur l'arrêt de l'exploitation du réseau câblé par SFR/Numéricable

Après de multiples échanges entre la commune, Rosace et les services de SFR/Numéricable durant les dernières semaines, nous venons enfin d'avoir confirmation en mairie de la date d'arrêt des programmes sur le réseau câblé. Celle-ci a pu être reportée au 30 juin 2019.

Lors de ces échanges, SFR nous a également annoncé son arrivée prochaine sur Rosace avant la fin du 1er semestre 2019 permettant ainsi aux clients SFR/Numéricable qui le souhaitent, de passer sur la fibre optique Rosace.

En résumé :

- Le réseau Rosace est commercialement ouvert sur Dingsheim. Vous avez maintenant la possibilité de souscrire directement auprès d'un opérateur <https://www.rosace-fibre.fr/communes/dingsheim>
- Pas d'interruption de services sur le réseau câblé le **23 décembre 2018**. Elle est reportée d'un commun accord au **30 juin 2019**.

Pour toute précision relative à ces informations, nous vous invitons à contacter directement :

- ROSACE au 03 68 67 00 00 ou par courriel : contact@rosace-fibre.fr
- SFR au 3990 ou au 1023

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES VOUS INFORME

Le prélèvement à la source sera mis en œuvre au 1er janvier 2019. Il sera effectué par l'employeur ou la caisse de retraite sur la base du taux indiqué sur l'avis d'impôt reçu au mois d'août 2018.

En 2019 il n'y aura pas de double imposition : l'impôt sur les revenus « classiques » de 2018 sera bien calculé, mais il sera « effacé » pour ne pas payer deux années d'impôt en 2019.

Les crédits d'impôts ne sont pas perdus sur 2018 : un acompte de 60 % sur les principaux crédits et réductions d'impôt sera versé le 15 janvier 2019 et les 40 % restants en juillet 2019.

L'impôt s'adapte ainsi automatiquement au revenu perçu et prend en compte dès le mois de janvier les réductions et les crédits d'impôts. Cette réforme améliore la trésorerie des Français, le prélèvement s'opérant en même temps que le versement du salaire.

Les habitants qui ont des questions peuvent soit :

- utiliser une messagerie sécurisée à partir de leur espace particulier sur internet
- contacter le numéro de téléphone spécial « PAS » de l'administration : 0811 368 368 (gratuit à compter du 1^{er} janvier 2019)
- utiliser le site www.prelevementalasource.fr

Les différents services sont en ligne et accessibles via le site impots.gouv.fr.

Ce service sécurisé 24h/24 permet à chaque particulier d'accéder à son espace particulier pour déclarer ses revenus, recevoir et conserver ses avis, poser une question, faire une réclamation... Il permet également de corriger sa déclaration de revenus et d'imprimer ses justificatifs de revenus.

Pour la création de l'espace particulier sur le site internet, il faut se munir de son avis d'impôt et de sa dernière déclaration pour obtenir les codes de connexion.

L'utilisation du paiement dématérialisé est obligatoire pour tout montant d'impôt supérieur à 1 000€ en 2018 et à 300€ en 2019. Cet abaissement concerne tous les types d'impôts des particuliers.

Les collectivités sont invitées à communiquer sur ces éléments d'information auprès de leur public. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du comptable ou de Mme Noélie Deshayes-Dhers, correspondante PAS des collectivités – courriel : ddfip68.pas@dgfp.finances.gouv.fr

INFORMATIONS

Plus d'informations sur les sites des communes :

www.dingsheim.fr



www.griesheim-sur-souffel.fr





OSTÉOPATHE DINGSHEIM

L'ostéopathie est une approche thérapeutique manuelle douce qui se fonde sur une vision globale du corps humain. L'ostéopathe va pratiquer des manipulations du système musculo-squelettique et utiliser des techniques de relâchement myo-fascial afin de soulager les tensions, les déséquilibres et les douleurs.

L'ostéopathie cherche à traiter la cause et pas uniquement le symptôme, et peut être bénéfique à visée préventive ou curative.

Un nouveau cabinet est ouvert à Dingsheim :

Erwan Geffroy - Ostéopathe D.O.

5a rue du Modulor (à côté de la pharmacie)

Consultations : lundi au vendredi, sur rdv, de 8h00 à 22h00

Tél : 06.85.64.76.17

CHIRURGIEN-DENTISTE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Le chirurgien-dentiste prend en charge les problèmes bucco-dentaires. Ce spécialiste de la dentition s'occupe aussi bien des dents que des gencives. Les patients peuvent notamment le consulter pour un détartrage, le soin d'une carie, le soulagement de gencives irritées ou encore pour la réparation d'une dent abîmée.

Un nouveau cabinet est ouvert à Griesheim :

Audrey Burger - D.E. en chirurgie-dentaire

1d, rue du Mal Leclerc

Consultations : Lundi à vendredi, 8h30-12h00, 14h00-18h30
Samedi, 8h00-12h00

Prise de rendez-vous : 03.88.78.93.20 (secrétariat)
ou directement sur le site <https://www.doctolib.fr>

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DINGSHEIM



Séances 9 juillet, 10 septembre, 8 octobre,
5 novembre et 10 décembre 2018

Eclairage public – remplacement des lampes à vapeur de mercure

Dans le cadre de la transition énergétique entamée par la commune depuis quelques années, la municipalité décide de supprimer les lampes à technologie obsolète (remplacement de l'ensemble des lampes à vapeur de mercure restant dans la commune), à savoir dans les rues de Mittelhausbergen, Le Corbusier, de Stutzheim, de l'Angle, de Strasbourg et illumination du calvaire.

Des dossiers avaient été déposés auprès des services de l'Etat, l'un au titre de la DETR et l'autre au titre du FSIL deux années de suite, mais malheureusement ces dossiers ont été rejetés faute de crédits disponibles.

Un estimatif et un avant-projet sommaire ont été fournis par ES Services Énergétiques. Le devis pour l'ensemble des travaux d'éclairage public s'élève à 54.000€ TTC.

Convention avec le CAUE

Le PLUi est actuellement en cours de révision. La commune propose d'apporter différentes modifications au plan de zonage dont la réduction à 2.5 Ha et son classement en 1AU d'une zone 2AU située dans le prolongement du lotissement « Les 3 Plateaux », au sud du lotissement « du Parc ».

Le conseil municipal souhaite s'adjoindre les compétences du CAUE pour avoir un éclairage sur la faisabilité technique à dimension sociétale.

L'idée principale est de proposer un projet qui s'insère parfaitement dans l'environnement existant tout en proposant un parcours d'accès à la propriété par un type d'habitat diversifié. Les principes retenus seront transcrits dans le PLUI par une OAP (orientation d'aménagement et de programmation).

GCO - information sur les travaux de déboisement

Le maire rend compte des différents échanges et incidents survenus lors de l'abattage des arbres situés en bordure de la Souffel.

Le conseil municipal relève que les forces de l'ordre ont fait usage de moyens disproportionnés pour faire évacuer les opposants parfois vifs, mêlés aux élus, les opposants au GCO qui étaient logés dans les arbres et les services de l'Etat.

En effet, plusieurs arbres ont été abattus sur le ban de Dingsheim en prévision des travaux autoroutiers du GCO.

PLUI

Le maire rend compte de la réunion qui s'est tenue le 4 octobre à la CocoKo avec les Personnes Publiques Associées en présence des représentants des communes.

Les différents services se sont exprimés en faisant part de leurs observations et remarques sur l'ensemble du projet de PLUI soumis à concertation.

Par ailleurs, une étude est en cours sur l'identification des zones concernées par les coulées d'eau boueuses ce qui entraînera un report d'un mois de la date d'arrêt du PLUI.

Au regard des éléments relevés par les services de l'Etat, le conseil municipal décide de suivre les différentes remarques formulées par les services de l'Etat.

Ainsi, le projet de création d'une zone IAU au sud de la commune sera supprimé dans l'immédiat et le PADD sera modifié comme suit, en donnant la priorité en matière de développement urbain au secteur central du pôle, à proximité du collège.

Une fois la conurbation Pfulgriesheim - Griesheim-sur-Souffel engagée, le développement prioritaire sera localisé sur partie Sud du pôle, au niveau de Dingsheim.



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Séances 3 septembre, 1er octobre, 3 décembre

Les travaux de la rue de la Mairie ainsi que les événements successifs liés à notre lutte contre le GCO ont rythmé toutes les réunions du conseil. Ils font l'objet d'articles séparés et ne sont donc pas repris dans les extraits ci-dessous.

Concernant le GCO, vous pouvez suivre l'actualité en consultant régulièrement le site internet www.gcononmerci.org.

Conseil du 3 septembre

Signature d'une convention avec la Direction Générale des Finances Publiques

La DGFIP assure le recensement, la mise à jour et l'actualisation des bases d'imposition en matière de fiscalité directe locale.

La valeur locative cadastrale est donc un élément déterminant de cette fiscalité. De ce fait, la commune est attentive au juste niveau de ses ressources fiscales directes.

A cet effet, afin d'optimiser et d'assurer un suivi des bases fiscales communales (qui servent de support pour le calcul des taxes locales avec les taux d'imposition), dans un souci de justice fiscale, la commune souhaite engager une démarche volontariste pour fiabiliser les valeurs locatives, avec un contrat de partenariat VSL (Vérification Sélective des Locaux) en collaboration avec la DGFIP.

Cette convention précisera les modalités d'échange d'informations avec celle-ci et formalisera les opérations de vérification sélective des locaux.

Cela permettra à la commune d'avoir un recensement exhaustif et complet de ses bases d'imposition locales.

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID), composée de contribuables de la commune, sera associée à ces travaux.

Il s'agira d'avoir des bases d'imposition plus conformes à la réalité, en tenant compte de l'évolution urbanistique du village et sécuriser les ressources fiscales de la commune.

Archivage des documents municipaux

La commune décide de faire appel au service des archivistes itinérants du centre de gestion pour procéder à la réorganisation de l'ensemble des archives communales.

Conseil du 1^{er} octobre

Projet de «jardin de la Fraternité»

Il est rappelé que la commune ne dispose pas de «monuments aux morts» pour le recueillement.

Lors de précédentes réunions, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'un lieu dédié à la paix et à la fraternité.

Ce lieu pourrait trouver sa place dans le futur «Jardin de la Fraternité» installé dans le bas du jardin du presbytère. Cette étape du projet a déjà été discutée avec M. le Curé et a obtenu son accord.

Une rencontre «Apéro du Maire» sur ce thème a déjà eu lieu et a permis de recueillir des idées, souhaits et suggestions de quelques citoyens.

La désignation de «Jardin de la Fraternité» doit faire ressortir l'idée d'une «rencontre» citoyenne pour les habitants et visiteurs.

Des idées d'aménagement ont été recensées :

- Un monument avec une sculpture au sol de type «fontaine» avec une stèle est suggéré par deux artistes locaux ;
- Dans l'actuelle partie «potager», non exploitée à ce jour, des bacs pour plantes aromatiques ou autres seraient installés ;
- Le bas du jardin serait aménagé avec la pose de bancs ;
- L'ouverture devrait être gardée sur le côté du jardin.

Pour la concrétisation de ce projet, un groupe de travail a été constitué. Il sera étoffé début 2019 par un appel à des citoyens volontaires. Son rôle est de définir le plan de travail détaillé, le calendrier et la communication.

Conseil du 3 décembre

Convention de mise à disposition du secrétaire de mairie de la commune pour l'Association Foncière de Griesheim

Le secrétaire de mairie de Griesheim-sur-Souffel, qui est aussi secrétaire de l'AF, touche une indemnité annuelle pour les tâches administratives de secrétariat au sein celle-ci.

Pour simplifier l'aspect administratif du prélèvement à la source qui entre en vigueur au 01/01/2019, le conseil municipal décide de mettre en place une convention entre la commune et l'AF pour la mise à disposition du secrétaire de mairie de la commune à l'AF.

Protection des données personnelles (RGPD)

Lors du comité directeur du SIVOM du 26 novembre, les trois communes et le SIVOM ont proposé de mutualiser le Délégué à la Protection des Données (DPD) au sein des quatre entités et de désigner la secrétaire du Sivom en tant que Déléguée.

Le Conseil municipal accepte cette proposition



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Fin du mandat 2016 – 2018 du conseil municipal des jeunes

La cérémonie officielle de fin de mandat du Conseil Municipal des jeunes (CMDJ) s'est tenue le 21 septembre 2018. L'occasion de faire un bilan sur deux années d'activités intenses.

Les jeunes élus et leurs parents étaient invités au centre culturel pour un retour d'expériences sur les deux ans de mandat (2016-2018), en présence de Gaston Burger, Maire de Dingsheim, René Wunenburger Maire de Griesheim, des élus de la commission cmdj et des municipalités.

Dans leur discours, les maires ont évoqué le parcours citoyen où les jeunes ont pu découvrir les rouages d'une commune et mettre en œuvre différents projets. Des temps forts comme l'installation de la cabane à livres et les participations aux cérémonies commémoratives ont aussi été évoqués.

Les Maires leur ont ensuite remis le diplôme de la citoyenneté et la cérémonie s'est clôturée autour d'un pot de l'amitié.



Installation du nouveau conseil municipal des jeunes

Les élections du conseil municipal des jeunes de Dingsheim et Griesheim pour le mandat 2018-2020, ont eu lieu le vendredi 16 novembre 2018, à l'école élémentaire.

Le conseil est composé de 13 enfants élus pour deux ans par leurs camarades de CM1 et CM2 : Léna Beyer-Paturel, Léane Brehon, Marceau Bougrat, Mathis Charlier, Antoine Chevalier, Johann De Carmantrand, Lucie Decouleur, Eliot Dos Santos, Erine Eyder, Yoann Peden, Ali Poirel, Igor Potier, Clémentine Sechet.

Les nouveaux élus ont été installés dans leur fonction de conseiller municipal des jeunes, lors d'une cérémonie officielle qui a eu lieu à la mairie de Dingsheim. Les maires Gaston Burger et René Wunenburger leur ont remis leur écharpe ainsi que leur carte de conseiller.

Les jeunes participeront dorénavant activement à la vie communale et à la mise en œuvre de projets citoyens. Ils y découvriront le fonctionnement d'une municipalité et le rôle d'élu. Pour cela, ils sont encadrés par l'équipe qui compose la commission cmdj : Carole Bouchard, Sébastien Eyder, Véronique Forget, Clarisse Langer, Anne Muller et Véronique Schaller.





UNE DÉLÉGATION D'ÉLUS LIBANAIS À DINGSHEIM

Une délégation de maires libanais accompagnée de Madame Roula Bayeh, présidente départementale de Minieh-Dannieh, et de Monsieur Mohammed Saadieh, président de la Communauté de communes de Dannieh, se sont vu présenter notre commune ainsi que ses infrastructures. Les représentants ont pu par la suite visiter la ferme Klein à Griesheim et la ferme Eyder à Dingsheim.

Cette visite a été pour eux l'occasion d'échanger avec Monsieur le maire Gaston Burger, le président du Sivom Joseph Arenas autour de certains grands thèmes ayant notamment pour point commun les enjeux de la ruralité.

L'enthousiasme témoigné par chacun des acteurs encouragera de belles collaborations à l'avenir.





FÊTE NATIONALE MONGOLE À GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Le 8 juillet 2018, Griesheim a accueilli la communauté mongole de l'Est pour sa fête nationale en présence de monsieur Hincker, Consul honoraire de la Mongolie.





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les cloches de l'église ont sonné durant 11 minutes ce dimanche 11 novembre 2018. Elles annonçaient ainsi la 100^{ème} commémoration de l'Armistice qui mettait fin aux combats de la première guerre mondiale.

La municipalité et la population, venues en nombre, se sont réunies au cimetière autour du monument aux Morts.



Messieurs les maires Gaston Burger et René Wunenburger, et Monsieur le président du Sivom Joseph Arenas ont déposé une gerbe au monument aux morts sous la garde de l'amicale des sapeurs-pompiers de Dingsheim dirigée par le lieutenant Frédéric Schaller

Le verre de la fraternité a clôturé cette cérémonie empreinte d'émotion !

Monsieur le maire Gaston Burger dans son allocution a repris le mot du président de la République *« nous sommes réunis dans notre commune, devant notre monument aux morts, pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendus hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie... »*

La cérémonie a ensuite été ponctuée par des intermèdes musicaux de la chorale sainte-Cécile et des élèves de l'école élémentaire accompagnés par leurs enseignants et Monsieur Wersinger directeur de l'école, l'ensemble dirigé par Gérard Schultz. Des textes ont également été lus par nos jeunes. Puis, Bernard Hummel a interprété la sonnerie aux morts à la trompette.

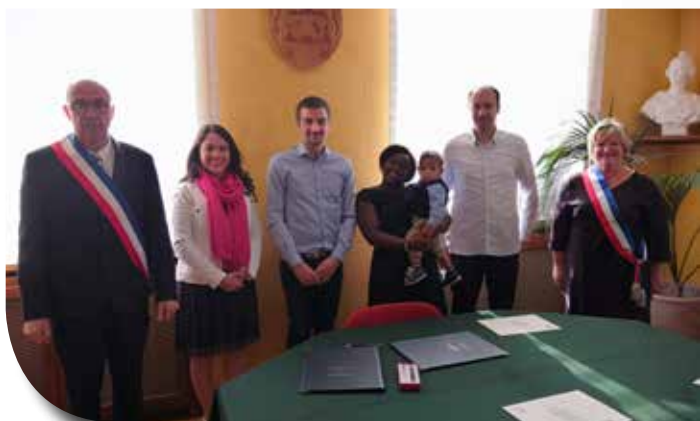




1^{ER} BAPTÊME RÉPUBLICAIN À DINGSHEIM

Ce samedi de novembre monsieur le maire Gaston Burger a célébré le premier baptême républicain à la mairie où il a accueilli Rémi Lawson, ainsi que ses parents et ses proches.

Il fait un rappel historique sur l'origine de la cérémonie du baptême civil, puis un discours sur l'enfant et rappelle les valeurs républicaines.



Juste avant que le maire n'invite les intéressés à signer le certificat de parrainage civil, il demande au parrain et à la marraine de s'engager solennellement et d'accepter leurs nouvelles «responsabilités».

Le certificat de parrainage civil est remis aux parents, au parrain et à la marraine, et un exemplaire est destiné à l'enfant.

IRIS EN FÊTE 2018 !

L'impasse des Iris : une impasse où il fait bon vivre entre voisins et se retrouver tous les ans autour d'un buffet collectif, riche et varié.





FÊTE DE LA RUE DE FIRMINY

Le samedi 1^{er} septembre les habitants de la rue de Firminy se sont retrouvés pour leur 6^{ème} fête de la rue. Que fêtaient-ils ? Tout simplement le plaisir d'être ensemble, faire connaissance ou bien se retrouver.

Une bonne soixantaine de riverains se sont retrouvés pour un apéritif convivial suivi d'un barbecue. Le principe de ces rendez-vous est simple : chaque famille apporte de quoi boire et manger et tout est mis en commun. Il s'agit là de découvrir les talents culinaires de chacun.

Cette année, les enfants ont été nombreux et actifs : très vite ils se sont retrouvés entre eux. Voilà une bonne occasion de se faire de nouveaux copains !

Le déroulement de la soirée a reposé entièrement sur les bonnes volontés. Certains voisins sont particulièrement efficaces en matière de montage et de démontage des tonnelles, d'autres en matière de mise en place des tables sans oublier les pros de la cuisson au barbecue.

Merci à tous et rendez-vous à la prochaine fête de la rue !





DES ÉLUS ENGAGÉS EN VISITE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Ce 14 décembre, suite à l'invitation de notre députée, Martine Wonner, des membres des conseils municipaux de Griesheim-sur-Souffel et de Kolbsheim ont visité les locaux de l'Assemblée Nationale.



CONCERTS DE NOËL

En décembre 2018 à l'occasion des préparatifs des fêtes, deux ensembles de cuivres ont fait résonner l'église de Griesheim.



Le 2 décembre c'était l'ensemble WonderBrass qui a démarré les festivités, puis le 16 décembre, l'Harmonie Concordia de Pfulgriesheim nous a présenté son traditionnel concert de Noël.

Pour les deux événements, notre église avait fait le plein de spectateurs.



LE MARCHÉ DE NOËL DE DINGSHEIM-GRIESHEIM

L'édition 2018 du marché de Noël, la dixième édition depuis 1999, s'est ouverte à 11h en ce dimanche 2 décembre, premier dimanche de l'Avent, pour se clôturer à 18h, attirant un nombreux public surtout familial dans la grande salle du centre culturel La Souffel transformée en un village aux couleurs de Noël.

Les différentes associations des deux communes ainsi que des particuliers avaient installé leurs stands le long des rues qui convergeaient en étoile vers le grand sapin de la place du marché, une 5^{ème} rue ayant été créée pour accueillir le stand des élèves de CM2. Chaque association exposait à la vente ses spécialités artisanales originales et inventives et ce pour un prix très modique.



en chocolat, du café ou du thé. Les Aînés exposaient de nombreux articles dont des couronnes de l'Avent, des bûches décoratives, des confitures, des gâteaux, bredele, des calendriers et cartes de Noël.



On pouvait admirer et se laisser séduire pour acquérir un des tableaux peints par une artiste locale. Un stand de vente de miel, de pains d'épices et de bougies en cire était présent sous le nom d'ApiKochersberg et exposait le matériel de l'apiculteur destiné à collecter le miel des ruchers. La toute nouvelle association Education, Scolarité Alsace Bénin (ESAB) présentait un large éventail de confitures, des gâteaux, des tissus brodés... Le stand des CM2 avec les mamans et les enseignants proposait des sapins à décorer et de nombreuses petites créations dont la vente allait alimenter le budget de leur classe de neige en février 2019. L'ADEVIE avait son stand de décors de Noël, de très beaux calendriers de l'Avent confectionnés avec goût.

Pour préparer Noël, rien de tel que de se laisser surprendre pour piocher des idées de cadeaux ou de décorations, pour la maison, la table, la porte d'entrée, la cheminée, ... le sapin pour ensuite faire un achat plaisir. Des céramiques étaient proposées avec de nombreux petits sujets pour garnir la crèche. Plus loin, on trouvait son bonheur avec des arrangements de bougies au milieu de pommes de pin, des pieds de lampe en bois flotté, des bijoux tendance comme des pendentifs, des bracelets, des boucles d'oreilles ou des colliers. Cadres, miroirs, sculptures... côtoyaient un superbe panier garni à emporter par celui qui, le soupesant, trouverait son poids au plus près. Sur d'autres stands, des suspensions, des chemins de table brodés, des confiseries, des bredele maison, et toute autre friandise





Vie communale

Des occasions pour se sustenter avec une dégustation de vins sélectionnés en guise d'apéritif et des douceurs comme les gaufres, les crêpes, du jus de pomme chaud proposées par les louveteaux ainsi qu'une restauration, vin chaud et bière de Noël assurée par le basket ont été appréciées tout au long de la journée.

Un programme ludique était offert aux enfants avec la ludothèque : jeux d'adresse, de société, de concentration...

Plusieurs contes de Noël lus par une chef louveteaux a captivé les enfants durant une vingtaine de minutes. Puis sur le coup de 16h15 est arrivé en calèche le père Noël qui a distribué des friandises après avoir écouté, ravi, un petit groupe d'enfants chantant en chœur « Mon beau sapin ».



La collecte de jouets organisée par le basket a permis de remplir le grand carton déposé sous le sapin qui sera remis à l'Enfance défavorisée via Emmaüs

Cette journée qui a pris fin à 18h a été un grand moment de convivialité, de générosité sous le signe du partage qu'offre le temps de Noël.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les associations et particuliers qui ont participé activement au succès de cette manifestation, les enfants de l'école



La tombola pour gagner un sapin décoré par les enfants de la maternelle a été remportée par une jeune Griesheimoise et le panier garni a été gagné par un habitant de Bischheim.



maternelle pour les décorations des sapins de même que le SIVOM et son personnel pour toutes les installations et préparations de la grande salle du centre culturel.

Jean-Michel Scheftel



Fête de Noël des aînés



Fête de Noël des aînés





PLUi DINGSHEIM

Le PLUi de la ComCom du Kochersberg Ackerland décliné à l'échelle de la commune de Dingsheim

Afin de situer dans le temps les enjeux en matière d'urbanisme, nous vous rappelons que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est d'abord un document stratégique car il comporte des orientations sur l'évolution du territoire à l'horizon 15-20 ans. Mais il comporte également un volet plus pratique et réglementaire régissant l'évolution des parcelles, notamment à travers l'instruction des permis de construire et d'aménager.

Faisons un rapide retour en arrière. C'est en décembre 2015 qu'a eu lieu la prescription du PLUI au périmètre de la ComCom. Les études ont démarré en 2016 avec le diagnostic effectué par le bureau d'études chargé de l'élaboration du PLUI qui devrait être approuvé en début 2020 après l'enquête publique.

Du PLUI découle un «projet de territoire», décliné en «projets urbains» à l'échelle de chaque commune, accompagné de règles qui doivent être respectées par tout projet public ou privé, soumis ou non à autorisation.

Dingsheim avec les deux autres communes du Sivom disposaient déjà d'un PLUI qui est d'ailleurs toujours en vigueur avec un plan de zonage et un règlement d'urbanisme. Cela sans oublier que Dingsheim est une commune à vocation agricole, située en limite Est du territoire, à proximité de la ville de Strasbourg.

Elaborer un nouveau PLUI n'est pas une mince affaire, même si nous partons des documents d'urbanisme existants ! En effet, il faut intégrer des informations telles la pyramide des âges, la fréquentation des écoles, les demandes diverses et variées des citoyens, la fréquentation des associations, l'évolution démographique ces dernières années...

Ainsi, la commission d'urbanisme et plus largement les élus, avec l'aide du bureau d'études, a essayé de traduire toutes ces données dans une vision à long terme sous la forme d'un projet de zonage et de règlement d'urbanisme.



Pour donner quelques exemples : le PLUI protégera l'aspect général du quartier «Le Corbusier» tout en autorisant les transformations. Il visera également à limiter les concentrations urbaines dans le cœur du village car les voiries n'ont pas été dimensionnées, à l'époque, pour supporter à la fois le trafic et le stationnement.

De cette façon, deux OAP (Opération d'Aménagement et de Programmation) seront créées sur des parcelles de tailles conséquentes, dont l'une sur une propriété privée.

Ces documents, au stade de projets, ont été soumis à la concertation publique qui a été organisée par la ComCom du Kochersberg Ackerland à l'échelle du territoire.

Elle s'est déroulée d'avril à fin novembre mais les documents restent consultables en ligne, au siège de la ComCom et dans les mairies. Force est de constater qu'il n'y a eu que très peu de visites en mairie pour ce sujet, mais vous avez été plusieurs à contribuer par courrier. En outre, en octobre a eu lieu la consultation des personnes publiques associées. En fait, il s'agit des services de l'Etat, le SCOTERS, la Chambre d'agriculture, du SDEA, diverses autres administrations, et des associations.

En synthèse, les élus ont analysé l'ensemble des observations et orientations formulées lors des différentes étapes de la concertation et ils ont proposé de suivre les recommandations proposées notamment par les services de l'Etat et le SCOTERS.

Ainsi, le projet de création d'une zone IAU au sud de la commune sera supprimé dans l'immédiat. Toutefois, une annotation dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUI précisera que la priorité sera donnée en matière de développement urbain au secteur central du pôle situé à proximité du collège sur les bans communaux de Pfulgriesheim et de Griesheim. Mais une fois cette conurbation engagée, le développement futur sera localisé sur la partie sud des 3 communes, au niveau de Dingsheim.

En attendant, notre commune, peut-être plus que d'autres, comporte en partie agglomérée des «dents creuses» privées ou publiques. Certaines d'entre-elles sont susceptibles d'accueillir lors de la prochaine décennie des projets immobiliers. Nous aurons comme ambition de réussir ces transformations afin d'accompagner le dynamisme de notre commune.



NOUVEAUX ARRIVANTS DINGSHEIM





LES VOEUX À...





GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL





AMICALE ET SECTION LA SOUFFEL

INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT :

Répartis en 3 sessions de septembre à décembre, les habitants de nos trois villages qui le souhaitent, ont pu être initiés aux gestes qui sauvent à la section de La Souffel.

Les sapeurs-pompiers de Griesheim, Dingsheim et Pfulgriesheim ont proposé de sensibiliser leurs concitoyens aux gestes de premiers secours à travers une formation de 2 heures.

Le personnel de la section, accompagné de leurs moniteurs nationaux de premiers secours, se sont attelés à former, de manière interactive, les 45 participants de ces 3 sessions à la bonne pratique d'alerte des secours. Il s'agissait également d'apprendre à adopter le comportement adéquat dans l'attente des renforts.



Durant ces soirées, les exercices se sont succédé : mise en position latérale de sécurité, ateliers, utilisation d'un défibrillateur, massage cardiaque, etc.

Chaque participant a ainsi pu apprendre (ou se remémorer) les gestes les plus élémentaires en matière de secours à la personne.

Suite à la réussite de ces soirées, 4 autres dates ont été prévues en décembre.



ILS REJOignent LES SAPEURS-POMPIERS DE LA SOUFFEL

Cette année 5 nouvelles recrues (hommes et femmes) ont rejoint les rangs des sapeurs-pompiers de La Souffel. Leur formation a bien débuté et ils intégreront très rapidement nos équipes opérationnelles.

Si vous souhaitez vous investir et rendre service à la population dans une équipe dynamique et soudée, n'hésitez pas à nous contacter et venez rejoindre la section des sapeurs-pompiers de votre village.



De gauche à droite : Lux Adrien, Schwetterle Manon, Arbogast Corentin et Untersinger Yann (Absent sur la photo : Bouti Rayane)

CALENDRIERS 2019 :

L'ensemble des membres de l'amicale des sapeurs-pompiers de La Souffel remercie la population de Pfulgriesheim, Griesheim et Dingsheim pour leur générosité lors de notre passage pour le traditionnel calendrier des pompiers.

Cette année nous sommes passés présenter notre calendrier sur les 3 communes où nos sapeurs-pompiers interviennent jour et nuit pour vous porter secours.

Ce passage chez vous nous permet d'entretenir le lien fort qui nous unit.

Grâce à vos dons, vos sapeurs-pompiers du centre d'incendie de La Souffel, peuvent investir dans du matériel de formation, offrir à la population des formations aux gestes qui sauvent, aux enfants des initiations et rendre plus convivial leur local

Un grand merci pour vos dons et bonnes fêtes de fin d'année.





RÉFECTION DES RUES DE LA MAIRIE, DE L'ÉGLISE ET DE L'ANGLE

En préambule, la municipalité souhaite remercier les riverains et les usagers pour leur patience et leur capacité à se projeter pour la collectivité.

Les travaux de réfection des rues de la Mairie, de l'Angle et de l'Eglise ont été réceptionnés le vendredi 7 décembre 2018 au terme d'un chantier réalisé sur 6 mois.

Le chantier a été suivi par Dominique Godot du cabinet Egis, maître d'œuvre, conformément au planning initial malgré certains aléas comme la découverte d'amiante au droit de 22 branchements avaloir/réseau EU.

En amont des travaux de réfection des 3 voiries, le SDEA a réalisé le remplacement d'une partie du réseau d'eau potable et a shunté une ancienne conduite passant sous la propriété Hurst. Nous avons pu également mettre aux normes certains branchements d'évacuation d'eaux pluviales (il reste encore une descente toiture à faire réaliser). Nous avons également enfoui tous les réseaux secs de la rue de la Mairie, modifié l'éclairage public des 3 rues et procédé à la réfection de l'escalier d'accès à l'église.



Il reste des réserves à lever d'ici le printemps (plantations, signalisation horizontale, mobilier urbain ...).

Les travaux ont été réalisés dans un objectif également de sécurité en espérant le civisme de tous (vitesse, stationnement, etc.).

En marge de ces travaux, nous avons pu réaliser pour 50 k€HT de réfection de chaussée dans diverses rues de notre commune, comme nous l'avions programmé.

Les entreprises titulaires du marché, Sobeca et GCM, représentées respectivement par Patrick Velten et Laurent Husson, ainsi que leurs sous-traitants ont travaillé de façon très professionnelle, la municipalité les en remercie.



Nicolas Ginter

Adjoint en charge des travaux et de la gestion des bâtiments communaux



EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

LE CONTEXTE

Les cours d'eau du bassin versant de la Souffel ont de très faibles débits et sont donc des milieux fragiles et vulnérables. Ils sont globalement aujourd'hui en mauvais état.

Pour reconquérir le «bon état» de la Souffel et de ses affluents, les différents acteurs du territoire (le conseil départemental du Bas-Rhin, les communes, la chambre d'agriculture, l'agence de l'Eau Rhin-Meuse et le SDEA) ont mis en place des programmes d'actions, multithématiques et s'inscrivant dans la durée.

Parmi les nombreuses actions prévues, on trouve

L'extension de la station d'épuration de Griesheim-sur-Souffel

Les communes du secteur ont entrepris parallèlement d'autres actions volontaires telles que la démarche «zéro-phytos» qui consiste en l'abandon des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs voiries et de leurs espaces verts. Cette démarche a été récompensée par l'attribution du niveau le plus élevé du label «Libellule» (suppression complète des pesticides et mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts).

Plus d'information ici :

<http://www.eau-rhin-meuse.fr/commune-nature-130-libellules-pour-recompenser-les-collectivites>

La station d'épuration de Griesheim-sur-Souffel (9500 équivalents-habitants) a été mise en service en 2002 et traite actuellement les eaux usées des communes du secteur «Ackerland» et «Souffel» (Dingsheim, Griesheim-sur-Souffel, Pfulgriesheim, Furdenheim, Handschuheim, Hurtigheim et Ittenheim). Après extension, la capacité de la station sera étendue à 21650 équivalents-habitants. Elle traitera alors :

- Dans un premier temps, les effluents des communes du secteur «Haute-Souffel» (Dossenheim-Kochersberg, Fessenheim-le-Bas, Kuttolsheim, Quatzenheim, Stutzheim-Offenheim et Wiersheim).

L'ancienne station d'épuration de Stutzheim sera abandonnée et une partie des ouvrages sera reconvertie en bassin de stockage pollution. Une station de pompage-refoulement sera construite et une conduite sera posée pour transférer les effluents vers le réseau d'assainissement de la commune de Dingsheim.

- Dans un deuxième temps, pour décharger la station d'épuration de Truchtersheim, il est également envisagé d'y raccorder les effluents des communes de Neugartheim-Ittlenheim et une partie de ceux de la commune de Schnersheim.

LES TRAVAUX D'EXTENSION COMPRENNENT PLUSIEURS VOLETS

- Une mise à niveau de la file eau existante La construction d'une nouvelle file eau en parallèle de celle existante permettant d'étendre la capacité de 9500 à 21650 équivalents-habitants et passer sa capacité hydraulique de 220 à 570 m³/h. Cette augmentation anticipe à la fois les évolutions futures de la population ainsi que la capacité à vidanger de futurs bassins de pollution sur le réseau.
- L'adaptation de la filière boue existante pour permettre le traitement des boues excédentaires des deux files,
- La mise en place pour l'ensemble des eaux traitées d'un traitement tertiaire de filtration (filtration de l'eau traitée à 10 µm soit 0,01 mm) pour permettre un traitement poussé de la pollution. Un traitement architectural de l'ensemble des ouvrages pour une meilleure intégration dans le site et une homogénéité de l'ensemble (habillage des façades des différents bâtiments).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- https://www.sdea.fr/images/pdf_du_sdea/nos_publications/EXE_CONSEIL_Souffel%202027Web.pdf
- http://www.eau-rhin-meuse.fr/contrat_souffel
- Bureau d'études du SDEA en charge des travaux : cyril.mangin@sdea.fr





Vie communale





GCO, UNE ANNÉE RICHE EN REBONDISSEMENTS.

Pas moins de 7 avis négatifs émis par plusieurs instances officielles de l'Etat.

Une enquête publique, avec un taux de participation record, dont les conclusions sont également défavorables.

Un passage en force de l'Etat, véritable déni de démocratie.

Des manifestations contre ce projet pour la préservation du climat rassemblant des milliers de personnes.

Un massacre des forêts de Kolbsheim et de Vendenheim sous haute protection de la gendarmerie.

Des abattages le long de la Souffel effectuée dans les mêmes conditions de pression policière.

Une grève de la faim de 30 jours menée avec détermination par une dizaine de militants.

Des replantations systématiques sur certains sites



Abattage des arbres - Pfulgriesheim



Abattage des arbres - forêt de Vendenheim



Abattage des arbres - Griesheim



Sur le terrain à Griesheim



Abattage des arbres - Pfulgriesheim



Vie communale



Opération pont Hoenheim 29 novembre



Plantation arbres Pfulgriesheim



Plantation arbres Pfulgriesheim



Manifestation à Strasbourg



Paris - Conseils municipaux Griesheim et Kolbsheim 14.12.2018



Les grévistes de la faim



Manifestation à Strasbourg



DOSSIER - LE NELLKOPF



Nous allons très prochainement intégrer la SCSL (Souffel Culture Sports et Loisirs), pour pouvoir bénéficier de sa structure associative.

L'objet de notre section est de remettre en valeur les différents blocs de ce point d'appui d'infanterie, de le faire connaître et d'y aménager un sentier pédagogique avec panneaux explicatifs. Laisser aux générations futures une trace de ce patrimoine militaire du début du XX^{ème} siècle.

Projet ambitieux mais tout à fait réalisable, c'est pourquoi nous lançons à nouveau un appel pour venir nous rejoindre : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

A l'occasion de la journée citoyenne de mai 2019, un chantier est déjà programmé au Nellkopf.

Lors de la dernière parution du Pont sur la Souffel, en juillet 2018, j'ai réalisé un dossier sur le Nellkopf, qui avait pour but de signaler l'existence d'un point d'appui d'infanterie construit par les Allemands entre 1914 et 1916, sur le banc communal de Griesheim-sur-Souffel/ Dingsheim.

J'invitais, à cette occasion, les lecteurs intéressés et toutes les bonnes volontés à me contacter pour envisager une sauvegarde de ce patrimoine oublié.

Certains ont répondu à l'appel et nous nous sommes réunis pour la première fois le 15 octobre afin de constituer une équipe de travail qui depuis, se retrouve le samedi matin pour défricher les structures en béton de ce point d'appui d'infanterie unique en son genre.



Nous contacter : 06 07 69 54 02

Adresse mail : les.jacob67@gmail.com

Thierry Jacob





BOULANGERIE ARBOGAST

Il était une fois un village en quête de délicieuses effluves sucrés ; plusieurs semaines, mois, ont passé. Et voilà qu'en 2011 s'installe dans notre belle commune un artisan boulanger.

La joie des villageois était alors très grande car enfin est arrivée la facilité, la commodité. Quel plaisir retrouvé de pouvoir déguster une baguette croustillante chaque matin au petit déjeuner. Les commentaires affluent :

«Enfin un commerce de proximité à nouveau à Griesheim».

«Quelle belle idée d'avoir incité une telle ouverture».

«C'est important d'avoir un lieu de vie où les villageois peuvent se rencontrer, échanger quelques mots, se côtoyer sans trop s'attarder».

«La boulangerie, mais oui, il faut y aller ; c'est vraiment une chance pour nous tous ; d'autant qu'on y trouve bien d'autres produits que du pain. Un oubli d'achat d'épicerie de base telle que le lait, le chocolat, le beurre par exemple, n'est plus un problème ... le boulanger l'a».

L'engouement de nous tous laissait présager les meilleures augures pour notre boulanger.

Preuve en est : rappelez-vous le dimanche matin où vous patientiez un moment avant d'être servis, car chacun de nous allait acheter des viennoiseries ou du pain frais ; c'est dimanche quand même... un petit déjeuner sans aller chez le boulanger pour se faire plaisir : impensable !

Avec les commentaires à l'appui :

«C'est quand même bien pratique ; ça nous évite de sortir la voiture le dimanche».

Les années s'égrènent, et le boulanger fidèle à son poste se lève chaque jour, endosse en moyenne 12 heures de travail par jour pour satisfaire au mieux sa clientèle. Il répond à la demande en ouvrant même un point de vente à Dingsheim.

Aujourd'hui, 7 ans après l'ouverture, quel est le constat ?

Sommes-nous, villageois, toujours autant prêts à soutenir ce commerce de proximité qui participe à la vie locale ?

Force est de constater que nous sommes loin de l'engouement de 2011... et c'est bien dommage.

Certes en 7 ans, plusieurs événements ont affecté commercialement et humainement la boulangerie :

- Le départ d'une vendeuse et de l'employé boulanger
- La fermeture du point de vente de Dingsheim.



Une seule décision peut clairement être expliquée et doit être portée à la connaissance de tous : le point de vente de Dingsheim n'était absolument pas rentable ; la vente se résumait à 50 baguettes par jour en moyenne.

• La multiplication des boulangeries sur les principaux axes routiers vers Strasbourg peut-elle par ailleurs expliquer la baisse de fréquentation de notre boulangerie locale ?

- La qualité des produits proposés a-t-elle baissé ?
- Les croissants sont-ils moins bons depuis quelque temps ?
- Notre déplacement chez le boulanger est-il seulement conditionné par les plages d'ouvertures du magasin ?
- Si tel est le cas, où sont passées nos bonnes résolutions et nos belles paroles de 2011 ?

Rappelez-vous : le maintien d'un commerce de proximité dépend avant tout du soutien des habitants et des associations de nos villages. Notre boulangerie ne pourra se maintenir qu'à cette condition.

En cette période de fête, saisissons l'opportunité et surtout prenons nos responsabilités : voulons-nous garder notre boulangerie ?

La décision appartient à chacun de nous.

Pour faciliter cette prise de décision, voici un rappel des horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h00 à 13h00 et 15h00 à 19h15

Mercredi : fermé

Samedi : 6h00 à 13h00

Dimanche : 7h15 à 11h45

Votre boulanger,
Olivier Arbogast





OBÉSITÉ CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

Vous n'êtes pas sans avoir lu, vu, entendu la recommandation gouvernementale «manger 5 fruits et légumes par jour», les débats concernant l'étiquetage des aliments que nous achetons, les batailles que mènent certains professionnels et les écologistes pour que les grandes entreprises agro-alimentaires acceptent de mener une politique transparente quant aux composants de leurs produits.

Vous savez sans doute aussi que ces batailles et débats ont pour origine des problèmes de santé, le cancer, mais aussi le surpoids et l'obésité chez l'enfant et l'adolescent. L'OMS a reconnu l'obésité comme une épidémie à combattre ⁽¹⁾, et en particulier l'obésité pédiatrique.

Les travaux menés par les instances médicales et politiques ont donné naissance à des dispositifs particuliers de prise en charge des enfants en surpoids ou obèses, depuis plus d'une dizaine d'années maintenant. Dans un tel dispositif, un travail pluridisciplinaire et de coopération avec l'enfant et sa famille est mis en œuvre, travail qui vise plus particulièrement un changement de comportement dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique. REDOMJeunes ⁽²⁾ est l'un de ces dispositifs, et il prend en charge les enfants et leurs familles domiciliés dans le Nord de l'Alsace, dans plus de la moitié de la surface du Bas-Rhin. À Strasbourg, ce dispositif est appelé PRECCOSS ⁽³⁾

Il arrive que la prise de poids ait une cause médicale, mais le plus souvent, il s'agit de modes de vie qui entraînent un déséquilibre entre, d'une part, les apports caloriques et, d'autre part, les dépenses énergétiques. Ces modes de vie persistent malgré toutes les actions menées pour promouvoir des modes de vie plus sains, fondés sur une activité physique suffisante et une alimentation mieux équilibrée, elle-même basée sur les sensations essentielles de faim et de satiété. Par ailleurs, on connaît depuis de nombreuses années les résultats peu probants des régimes restrictifs, voire leurs répercussions aggravantes sur l'équilibre pondéral ⁽⁴⁾

Par ailleurs, on sait aujourd'hui que la prise alimentaire est influencée par des sécrétions, à la fois de neuromédiateurs et d'hormones. Il s'agit de protéines libérées par l'hypothalamus et le système limbique, qui est le système du plaisir ⁽⁴⁾.

Ainsi, l'acte de manger n'est pas un comportement dénué d'émotions ⁽⁴⁾. Si tel était le cas, la prévalence de l'obésité infantile aurait depuis longtemps chuté.

Différentes recherches ont été menées, qui montrent que, sans liens affectifs, l'Homme ne peut pas survivre. D'abord René Spitz, psychiatre et psychanalyste, a montré que les enfants orphelins de guerre en 1945, accueillis dans des institutions, et correctement nourris, manifestaient rapidement des signes de souffrance psychique due à la carence affective. Puis le psychologue Harry Harlow, dans ses publications en 1958-1959, a montré que les singes nourris mécaniquement manifestaient des signes cliniques de retrait social, voire mourraient. Enfin, John Bowlby, psychiatre et psychanalyste britannique, a élaboré la « théorie de l'attachement » grâce à ses travaux qui s'échelonnent de 1959 à 1980. Cette théorie énonce qu'un jeune enfant a besoin de développer une relation d'attachement avec au moins une personne, de façon cohérente et continue, en même que d'être nourri et soigné.

Le tout petit, lorsqu'il vient au monde, sait, entre autres, téter, dormir et pleurer. La mère, ou la personne qui donne les soins à l'enfant, quand elle entend l'enfant crier, interprète cet appel comme « j'ai faim ». Elle va parler à l'enfant et lui donner le sein ou le biberon, en l'entourant de son affection et de sa présence. Ainsi, dès la naissance, l'acte de manger

est pris dans un système relationnel. Manger n'est pas une simple satisfaction de la tension interne de la faim, mais un acte complexe humanisant qui crée du lien, un partage et de la transmission. Il s'agit d'une interaction cognitive et émotionnelle, accompagnée de vécus corporels, c'est-à-dire des sensations qui traversent le corps, par exemple lors de la manipulation (porté, soulevé, retourné) au moment de soins. Ce sont ces expériences de plaisir et de déplaisir qui fondent les premières représentations du bébé, et elles s'enrichiront de toutes les expériences à venir.

Manger est donc un acte symbolique relationnel autant qu'une question de survie. Pour s'en rendre compte, il suffit de penser aux enfants qui refusent la nourriture à table, ou ceux qui réclament toujours plus à manger. Manger compulsivement, n'est-ce pas manger sous la poussée d'une force non maîtrisable, qui a pour origine une tension et qui tend vers un but, une satisfaction ? Freud parle de « pulsion » ⁽⁶⁾. Ces mécanismes aux sources inconscientes sont responsables du recours excessif à la nourriture. En entretien psychologique, il s'agit alors de faire émerger ces mécanismes souvent pluriels, «de dégager le poids de l'émotionnel et des déterminismes, de dégager les couches déposées par l'entourage (.....) pour tendre vers la révélation de soi-même» ⁽⁵⁾

Le surpoids, surtout l'obésité, sont souvent des symptômes, des moyens d'expression du corps, quand la parole est empêchée. Il en est de même pour l'agitation de l'enfant, ou son apathie qui accompagne souvent la prise de poids excessive. Ainsi, le conflit de loyauté, la colère, la tristesse, le désarroi, le sentiment d'abandon ou d'inexistence sont autant de raisons de manger que la sensation de faim. Il convient alors de mettre en mots les conflits psychiques qui se jouent à l'insu de l'enfant ou de l'adolescent, ce qui aura pour effet un apaisement intérieur et une diminution du recours à la prise alimentaire. Par la suite, l'enfant pourra plus facilement déplacer la source de plaisir solitaire que représente l'aliment, vers d'autres sources de plaisir comme l'activité physique, intellectuelle, artistique ou autre. Ces activités «plaisir» favorisent le bien-être, par la sécrétion d'endorphine, tout en permettant à l'enfant ou l'adolescent de rencontrer des pairs, qui partagent ses difficultés.

Prenons l'exemple d'un enfant de 10 ans environ, obèse depuis quelques années, que j'ai pu accompagner. Par le jeu du langage et du dessin, il a pu exprimer sa peur insurmontable, liée, non pas au décès de son père, comme nous le croyions au départ, mais aux réactions de sa mère lors de ces épisodes d'effroi. C'est seulement lorsque la mère a pu entendre ce qui se jouait pour son fils qu'un apaisement a pu se faire jour, et qu'un changement comportemental a pu être observé. Cet exemple montre aussi qu'un travail avec les parents est nécessaire, non pas pour les remettre en question, chaque parent fait ce qu'il peut, mais pour leur permettre d'entendre autrement leurs enfants.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) OMS *Surpoids et obésité de l'enfant* www.who.int/dietphysicalactivity/childhood/fr
- 2) REDOM : Réseau Diabète Obésité Maladies cardiovasculaire
- 3) PRECCOSS : PRise En Charge Coordonnée des enfants Obèses et en Surpoids à Strasbourg
- 4) S. Clerget, *Les kilos émotionnels, Comment s'en libérer*, Albin Michel, 2009
- 5) C. Grangeard, *Comprendre l'obésité, une question de personne, un problème de société* », Albin Michel, 2012
- 6) S. Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, 1905, Éd. Gallimard, Paris, 2003



LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

NOURRIR LES OISEAUX EN HIVER

L'hiver est une période critique pour les oiseaux. Plus que le froid, c'est la faim qui représente une menace. Pour affronter les rigueurs de l'hiver, ils ont besoin de davantage de nourriture, carburant nécessaire pour conserver la chaleur de leur corps, mais qui est plus difficile à trouver : la gelée, la glace et la neige empêchent les oiseaux d'atteindre le sol ou l'eau. Il est donc important de les aider en hiver, surtout lorsqu'il gèle ou qu'il neige, en installant des mangeoires et des abreuvoirs. Attention, certaines règles doivent être observées pour que le nourrissage soit efficace !



QUELLE NOURRITURE DONNER ?

Les aliments riches en lipides et donc en énergie sont très appréciés par de nombreux oiseaux :

- la graisse : margarine, beurre, saindoux, suif (boules de graisses) seuls ou en mélange avec des graines
- les graines de tournesol, le blé concassé, le millet, l'avoine, le chènevis (chanvre)...
- les cacahuètes non salées et non grillées, décortiquées ou en coques
- les fruits secs : noisettes, noix, amandes décortiquées voire concassées
- les fruits : pommes, poires

QUELS ALIMENTS NE PAS DONNER ?

Ne jamais donner :

- d'aliments salés (lard fumé, cacahuètes salées, etc...)
- de pain sec ou de biscotte, de reste de pâtisserie, de noix de coco desséchée, qui gonflent et provoquent les troubles digestifs
- de lait
- de larves de mouches (asticots), très résistantes et pouvant perforer l'estomac des oiseaux
- de graines de lin ou de ricin qui sont toxiques.

QUAND LES NOURRIR ?

Les oiseaux de nos régions sont naturellement équipés pour faire face au froid. Seul le manque de calories (donc de nourriture) peut leur être fatal. C'est quand cette nourriture n'est plus accessible durant plusieurs jours (présence de neige, de glace) qu'il faut commencer à alimenter les mangeoires. En revanche, une fois que le nourrissage commence, les oiseaux s'habituent à cette présence de nourriture et il devient primordial de ne pas l'arrêter avant la fin complète des températures froides (attention aux absences pendant les vacances !). Ce nourrissage devra s'arrêter quand les beaux jours s'installent, pour permettre aux oiseaux de se réhabituer à chercher eux-mêmes des aliments, qui sont par ailleurs plus adaptés à leurs besoins. Pensez à bien nettoyer la mangeoire (avec un bon détergent) en fin de saison afin de supprimer tout parasite.



OÙ DISPOSER LA NOURRITURE ?

Il existe de nombreux modèles de mangeoires, qui permettront à des espèces différentes de se nourrir. Plus la mangeoire est instable (suspendue), avec un bord fin et un accès réduit aux graines (protégées dans un réservoir), plus les espèces pouvant y accéder seront de petite taille (passereaux). Il est important d'éviter de jeter la nourriture au sol, pour éviter d'attirer des animaux indésirables (rats, pigeons des villes) et ne pas la laisser pourrir.

L'EAU, UN INGRÉDIENT RARE EN HIVER

Permettre aux oiseaux de s'abreuver en hiver est important. Par temps froid, les oiseaux n'ont plus qu'un accès restreint à l'eau (la neige ne leur est pas utile) ; ce manque nuit à leur hydratation bien sûr mais aussi à l'entretien de leur plumage, pourtant essentiel en hiver. Il est donc important de leur fournir un récipient rempli d'eau, idéalement de faible profondeur. Pour réapprovisionner le bassin quand l'eau a gelé, pensez à verser de l'eau chaude.

Si vous observez un oiseau en détresse dans votre jardin, merci de contacter au plus vite de Centre de Soins pour la Faune Sauvage de la LPO Alsace

1, rue du Wisch
67560 Rosenwiller -
03.88.04.42.12



PLUS D'INFO ?

Pour plus d'informations sur le nourrissage des animaux



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

l'hiver, contactez le Pôle Médiation Faune Sauvage de la LPO Alsace :

Tél : 03.88.22.07.35 - Mail : Alsace.mediation@lpo.fr

Nichoirs et mangeoires sont disponibles à la boutique LPO : <https://boutique.lpo.fr>

La LPO Alsace vous remercie pour le respect de ces quelques règles et pour l'intérêt que vous portez aux oiseaux sauvages.

LPO Alsace - <http://alsace.lpo.fr>

8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg

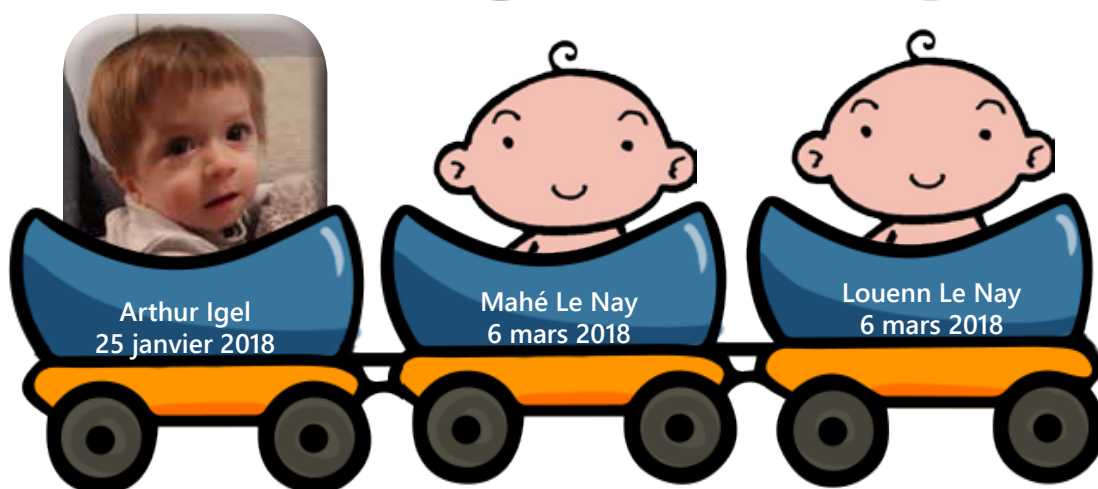
Tél : 03.88.22.07.35

Crédit photos :

Pic épeiche - Photo Jean-Marc Bronner

Boisson et mangeoire: - Photo Cathy Zell

Le train des bébés



Le train des bébés



Vie associative

AS DINGSHEIM - GRIESHEIM

L'ASDG a tenu son assemblée générale le 21 septembre 2018 au club house du stade devant une cinquantaine de membres.

Le comité est composé de la manière suivante :

- Président : Boehler Patrice
- 1er vice-président : Schmitt Gérard
- 2ème vice-président : Filser Jean Luc
- Secrétaire générale : Bauer Audrey
- Secrétaire adjoint : Hertzog Samantha
- Trésorier : Autier Aurélien
- Trésorier adjoint : Hertzog Patricia

Membres :

- Gentner Bénédicte - Grasser Mickael - Haber Marc
Rapp Patrick - Schnell Jean Philippe - Schwartz Laurent
Weber Patrice - Willm Jacky

Composition des commissions :

- Président des jeunes : Filser Jean Luc
- Organisation : Schnell Jean Philippe/Boehler Patrice
- Technique : Haber Marc
- Administrative et financière : Schmitt Gérard/
Hertzog Patricia/Schwartz Laurent
- Terrain : Heim Christophe / Weber Patrice
- Club house : Schwartz Laurent

Pour cette saison, l'ASDG a engagé 9 équipes dans les différents championnats du district du Bas-Rhin.

Montée en division supérieure pour l'équipe séniors 1, qui évolue cette saison en D4 (district4) toujours entraînée par la paire Christophe Heim et Patrice Weber.



Christophe Heim et Patrice Weber

Une équipe séniors 2 qui évolue en 2^{ème} division pyramide B entraînée par Clément Gester et Jérôme Loss.

Une équipe de Super vétérans entraînée par Richard Reinbold.

Une équipe de vétérans entraînée par François Charlier et Jean Michel Burckel.

L'ASDG est en entente avec nos clubs voisins de Pfulgriesheim/Pfettisheim et Berstett, c'est pourquoi certaines équipes jouent dans l'un ou l'autre club.

Les équipes engagées sont :

équipe U18A - équipe U15 Promotion - équipe U15 A
équipe U15B - équipe de U13 Promotion - équipe U13A
équipe U13B - équipe de U11A - équipes U11B -
équipe de U9 - équipes de Ptichoune

Les pitchounes



L'équipe des U11



L'équipe des U13



L'équipe Séniors 1



Dates à retenir en 2019

Dimanche 21 janvier 2019 : vide-greniers en salle. Ouverture des portes dès 8h00

Mardi 8 mai 2019 : marché aux puces dans les rues de Dingsheim et Griesheim-sur-Souffel.

28 juin 2019 au 30 juin 2019 - Les 24h00 de l'ASDG :

- Grande vente du Blanc du Nil au centre culturel sur 3 jours.
- Spectacle au stade avec Bader et Marlyse Riegenstiehl etc...et bien sûr 24h00 de foot non-stop.

L'ASDG vous souhaite une très bonne année 2019.

Pour l'ASDG - Patrice Boehler

EXPERANDO ASSOCIATION DE RANDONNÉES PÉDESTRES

Retrouvez toutes les sorties sur notre site Internet : <http://experando.fr>



Vie associative

BASKET CLUB GRIESHEIM DINGSHEIM

Cette fin d'année a été marquée par le marché de Noël de nos communes et la fête de Noël organisée pour nos jeunes et seniors.

Cela nous a permis de clôturer une première partie de saison, globalement satisfaisante tant dans le domaine sportif qu'extra sportif, dans la convivialité.

Nous espérons continuer avec cette dynamique en 2019.



Les événements tragiques des derniers jours nous ont tous affectés et le BCGD est de tout cœur avec les personnes touchées par ce drame.

Souhaitons que cela ne se reproduise plus.

Le comité et les membres vous présentent tous leurs vœux pour la nouvelle année.





Vie associative



GROUPE ST-ALAIN LA SOUFFEL

LES SCOUTS RECRUTENT !

Si vous êtes à la recherche de nouvelles aventures, si vous cherchez à valider votre stage BAFA, si vous souhaitez vous investir dans une association, si vous voulez vous amuser, faire découvrir et apprendre le vivre ensemble, être proche de la nature, apprendre à faire des constructions ...

N'hésitez pas à nous rejoindre !

JE N'AI PAS DE FORMATION POUR M'OCCUPER DES JEUNES ?

Nous finançons le BAFA sur trois ans en vous permettant de mettre en pratique tout au long de l'année vos compétences d'animateur auprès de jeunes de 8 à 17 ans. Il existe également d'autres formations moins longues dispensées par les scouts qui sont financées par l'association.

SI JE N'AI JAMAIS FAIT DE SCOUTISME, PUIS-JE VENIR ?

Nous sommes un groupe de 16 adultes de tout âge, de tout horizon dont l'objectif est d'apprendre aux jeunes à devenir des citoyens actifs, heureux et artisans de paix au travers de pédagogie basée sur le jeu, le projet, l'équipe et la vie dans la nature. Tout le monde a quelque chose à apporter à l'association, anciens scouts ou non.

JE NE SUIS PAS CATHOLIQUE PRATIQUANT, EST-IL POSSIBLE D'ADHÉRER ?

L'association est accueillante pour toutes et tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Pour les enfants, les adhésions peuvent se faire tout au long de l'année.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter Laura Blumentritt : 06.75.16.98.56 - sgdf.lasouffel@gmail.com

Rendez-vous sur notre page Facebook : SGDF – Saint Alain la Souffel





Les Aînés du club « La Souffel » préparent les fêtes de fin d'année



Préparation des couronnes et décorations de table pour le marché de Noël, confectionnées par les petites mains des dames membres du club des Aînés

Notre stand au marché de Noël



Les Chanteuses du club à la fête annuelle des aînés des deux villages. Elles ont interprété:

- *Jubilate Deo canon, anonyme*
- *Danse la neige Harmonisation Alain Langree*
- *Quando nascette Ninno chant de Noël populaire napolitain*
- *Hiver, hiver ! Noël provençal*
- *Noël autrichien (en allemand et français)*

Pendant cette période festive, nous avons une pensée pour nos chers membres disparus.

Nous sommes prêts à vous accueillir parmi nos membres, si vous le désirez.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes, et une bonne année 2019

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DINGSHEIM-GRIESHEIM.

LES CONTES DE NOËL.

Comme tous les ans, la bibliothèque a organisé avec l'aide de la **Médiathèque Intercommunale du Kochersberg (MIK)** les «contes en flocons». Durant plus d'une heure, les enfants petits et grands (et aussi les parents) sont restés sous le charme de la conteuse. La séance s'est terminée par une distribution de «männele».



ECOLE ÉLÉMENTAIRE L'ENVOL

Depuis septembre, élèves et maîtres sont au travail.

Dans le cadre du projet d'école, les maîtres proposent projets et activités devant permettre aux élèves d'atteindre les objectifs inscrits au projet d'école.

1. Améliorer la maîtrise du langage :

Il s'agit de poursuivre la pratique régulière des exposés oraux et écrits (affiches, comptes rendus... sur les thèmes étudiés) et du débat philosophique. Des clubs de théâtre et de lecture seront proposés durant les APC (activités pédagogiques complémentaires).

2. Sensibiliser les élèves aux environnements naturels et culturels :

Le travail sur l'environnement va se poursuivre ; cette année sera consacrée à l'air. Les maîtres vont programmer de nouvelles sorties culturelles (musée, concert, spectacle...) et monter, avec toutes les classes, une chorale « Gospel » qui se produira au mois de juin.

3. Devenir un citoyen responsable, solidaire, afin de mieux vivre ensemble :

Des classes transplantées seront proposées aux élèves en 2019 (neige, kayak, escalade). Les plus grands ont participé à la cérémonie du 11 novembre et ont animé la fête des aînés.

L'école a participé à la collecte de la Banque alimentaire du mois de novembre (205 kilos de nourriture ont été collectés par les élèves de L'Envol – voir la photo des CM2 qui posent avec la collecte).

L'école va poursuivre la correspondance avec une classe de Madagascar. Les élèves et les maîtres vont également travailler sur la production, le tri et la gestion des déchets à l'école.

De beaux projets pour cette année en cours, avec l'aide des communes et du Sivom, mais aussi des nombreux parents qui accompagnent chacune des sorties des élèves. Merci à tous.



Classe de CE1 - Mme Lauck



Lors de la collecte de la Banque alimentaire du mois de novembre, 205 kilos de nourriture ont été collectés par les élèves de L'Envol !
Classe de CM2 M. Wersinger

Vie scolaire

ECOLE ÉLÉMENTAIRE L'ENVOL



Classe de CE2 CM1 MmeHugel - Koch



Classe de CE2 CM1 Mme Leguay



Classe de CP CE1 Mme Husenau

ECOLE MATERNELLE LA PASSERELLE

Semaine du goût à l'école maternelle la Passerelle du 15 au 19 octobre 2018

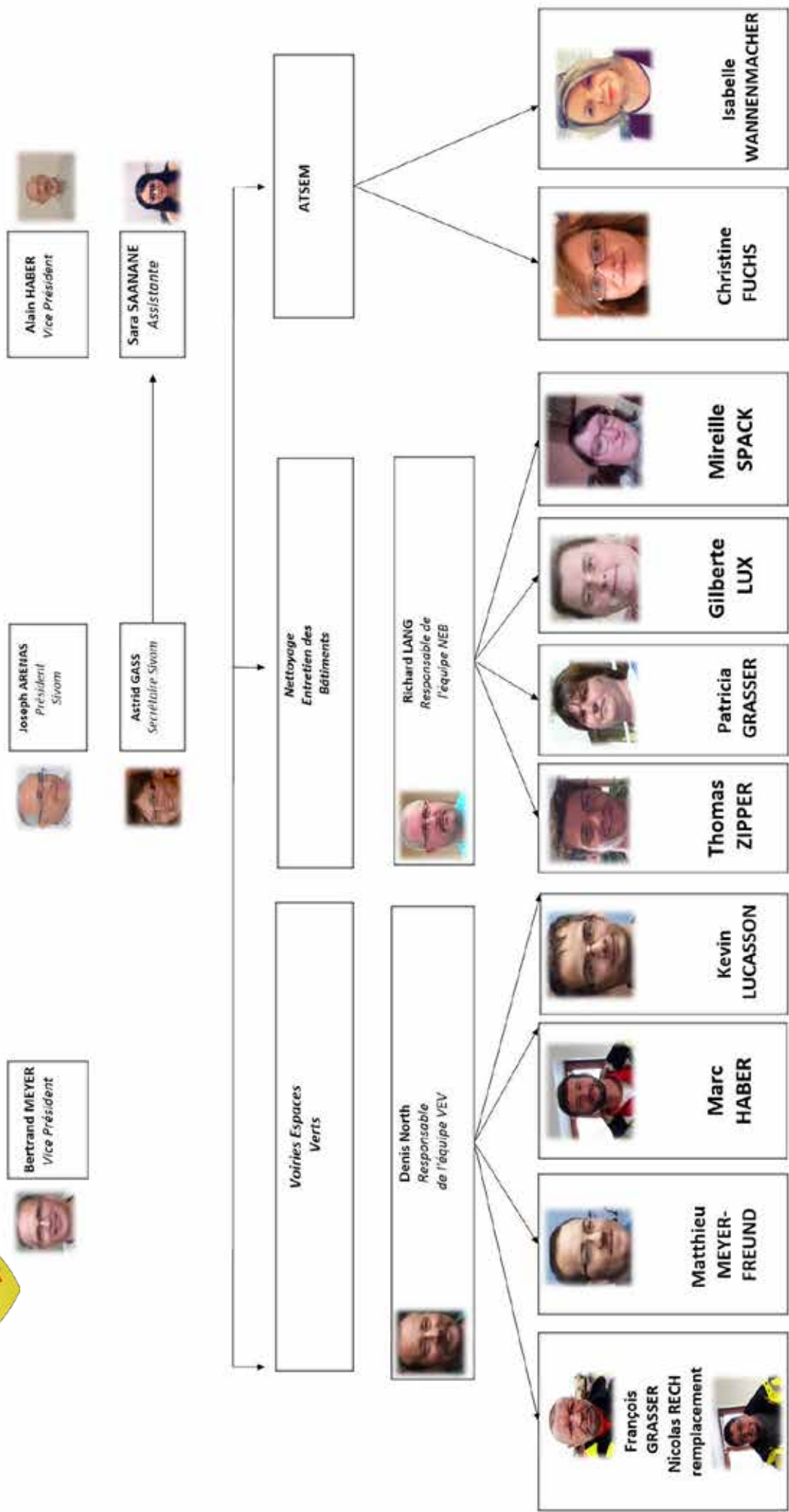
Les élèves de chaque classe ont cuisiné tout au long de la semaine grâce aux fruits et légumes apportés par toutes les familles. La semaine s'est terminée par un grand goûter collectif dans la cour de l'école. Tout le monde s'est régalé !

Au menu :

- en petite et moyenne sections : un cake à la carotte et des brochettes de fruits chez Mme Pille et des escargots à la confiture chez Mme Gass et Mme Flamant
- un crumble pomme et poire en grande section chez Mme Méens-Gallot.



ORGANIGRAMME DU SIVOM LA SOUFFEL





Saint-Nicolas à l'école

